

SCIENCES HUMAINES

Notes et documents n°12

1985

**Le développement régional en question,
une voie pacifique pour le
Pacifique Sud ?**

G. BLANCHET

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

ORSTOM

Notes et Documents

N° 12

SCIENCES HUMAINES

ECONOMIE

ORSTOM

TAHITI

- 1985 -

P O L Y N E S I E F R A N C A I S E

ORSTOM

LE DEVELOPPEMENT REGIONAL EN QUESTION :
UNE VOIE PACIFIQUE POUR LE PACIFIQUE SUD ?

Gilles BLANCHET

Résumé

Formé d'une multitude d'îles disséminées au dessous du 20ème parallèle, le Pacifique Sud n'existe comme entité que depuis le deuxième conflit mondial. Un processus de décolonisation plus tardif qu'ailleurs y a entraîné l'apparition de micro-Etats insulaires dont l'émancipation politique, jointe aux progrès des moyens de communication, a rompu l'isolement et leur a fait prendre conscience de leur spécificité et de l'uniformité de leur situation.

Face aux anciennes puissances de tutelle à l'emprise toujours forte, leur fragilité reste grande et leurs potentialités réduites du fait de l'exiguïté de leurs dimensions et de la faiblesse de leurs populations et de leurs ressources. La mise en place graduelle d'institutions à vocation régionale a réduit les handicaps posés par la distance et le manque de moyens et rendu possibles les contacts et échanges. Elle a freiné la montée de revendications nationalistes et favorisé une prise de conscience commune et l'apprentissage de relations solidaires. En découlent un esprit d'ouverture, un sens du compromis et une aménité dans les rapports humains que s'efforce de traduire la "Pacific Way". Mais simultanément la dépendance de l'extérieur se creuse avec pour corollaire une modification importante des comportements et du mode de vie.

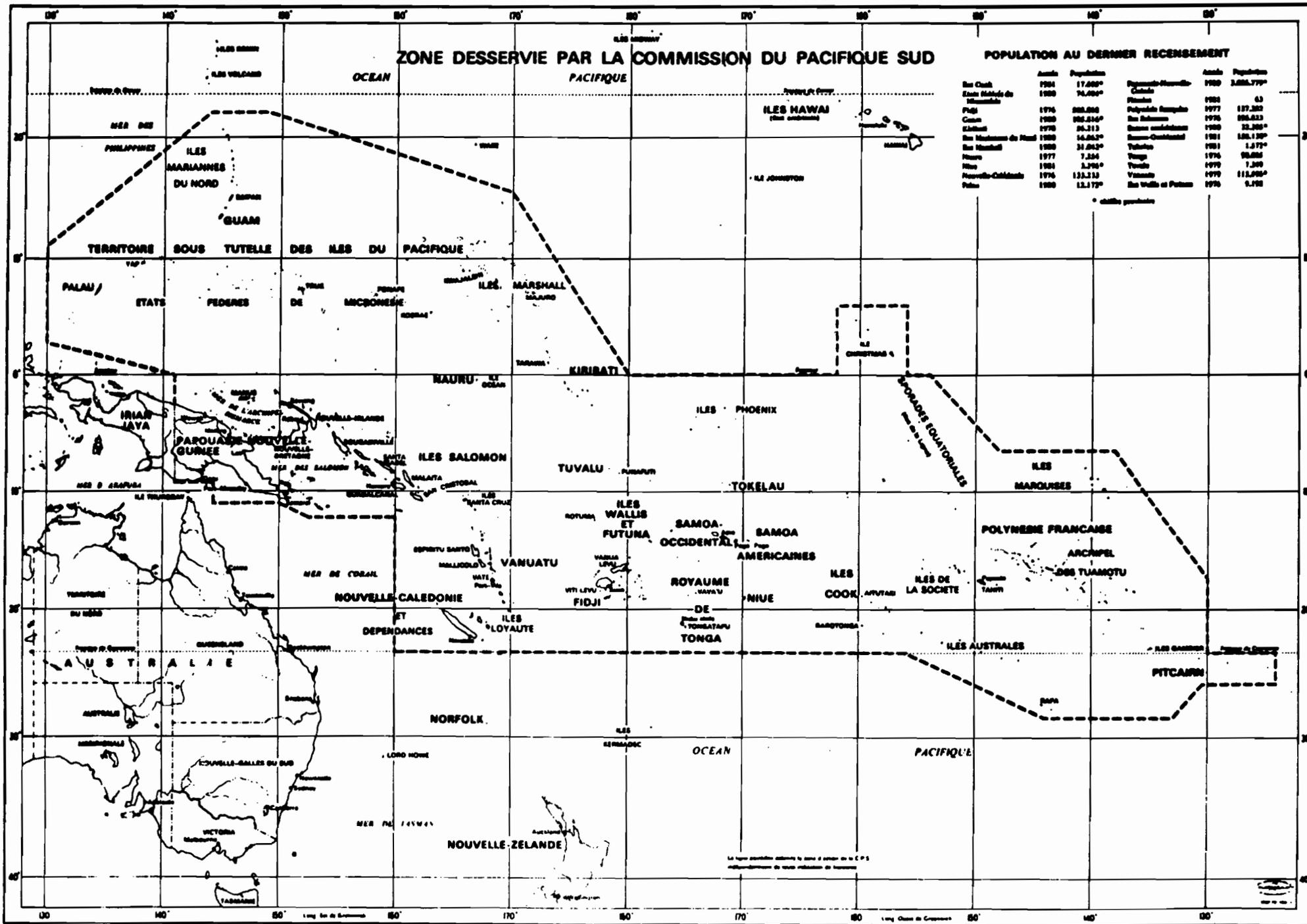
La crise aidant, il apparaît que l'indépendance obtenue sur le plan politique reste formelle et s'étend difficilement aux domaines économique et social. On assiste aussi à un reflux de l'idée régionale au profit de la sous-région ou de microcosmes locaux. Cette évolution va de pair avec la prise de conscience d'une interdépendance croissante qui multiplie les avantages de la coopération et les risques de conflits. Se développe alors la tentation de réduire les incertitudes qui en découlent par un repli frileux sur de petites communautés ou une fuite en avant en direction d'une solidarité tellement élargie qu'elle risque de se vider de son sens.

Summary

Consisting of a vast number of islands scattered below the twentieth parallel, the South Pacific has been existing as an entity since the second world war. A belated process of decolonization brought into existence microstates whose political emancipation joined to communication development has broken isolation and has made them realize their specificity and interdependence. Face to metropolitan countries whose influence is still strong, they stay weak as a result of smallness, of sparsely population and poor resources.

An increasing setting up of regional institutions has reduced handicaps generated by distance and lack of means as it has developed contacts and exchanges. It has slowed down nationalistic claims and given rise at larger a scale to a common consciousness and a reinforced understanding. The consequence is an openmindedness and a will for compromise and confident relationships underlined by the term "Pacific Way".

At the same time, dependence from outside has been growing with deep changes in behaviour and lifestyle as a consequence. Crisis adding, it becomes more and more visible that independence achieved on political ground remains formal and hardly expands to social and economic fields. This brings about a decline of regional idea and favours subregionalism and local microcosms. That evolution goes with a growing interdependence and it increases advantages of cooperation and risks of clash as well. And a tendency arises to bring down these uncertainties by withdrawing into little communities or by going ahead towards so loosened a solidarity that it may turn meaningless.



ZONE DESSERVIE PAR LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

POPULATION AU DERNIER RECENSEMENT

	Année	Population		Année	Population
Etats-Unis	1981	17.689*	Polynésie Française	1980	1.084.779*
Etats Fédérés de Micronésie	1980	74.489*	Tahiti	1981	63
PHI	1976	208.000	Polynésie Française	1977	137.302
Cook	1980	208.214*	Etats Salomon	1976	296.613
Kiribati	1976	56.113	Etats fédérés de Micronésie	1980	32.308*
Etats Marshallais du Nord	1980	14.865*	Etats Occidentaux	1981	186.130*
Etats Marshall	1980	31.863*	Tuvalu	1981	1.377*
Niue	1977	7.204	Tonga	1976	94.000
Vanuatu	1981	2.209*	Tuvalu	1979	1.200
Polynésie Occidentale	1976	132.133	Vanuatu	1979	111.000*
Palau	1980	12.175*	Etats Wallis et Futuna	1976	0.700

* chiffres provisoires

La zone desservie est définie en vertu d'un accord de la C.P.S. conformément à ses statuts de base.

LE DEVELOPPEMENT REGIONAL EN QUESTION
: UNE VOIE PACIFIQUE POUR LE PACIFIQUE SUD ?

SOMMAIRE :

- A - *l'atténuation des clivages coloniaux et la réduction de l'isolement*
 - 1 - le processus de décolonisation et l'accès à l'indépendance
 - 2 - le développement des moyens de communication et de liaison
- B - *le développement de la coopération régionale*
 - 1 - sur le plan politique et économique
 - 2 - sur le plan culturel et social
- C - *les difficultés d'une "Voie Pacifique"*
 - 1 - gestation et émergence de la "Pacific Way"
 - 2 - sa mise en question progressive
 - 3 - un avenir incertain

LE DEVELOPPEMENT REGIONAL EN QUESTION
UNE VOIE PACIFIQUE POUR LE PACIFIQUE SUD ?

INTRODUCTION :

Sous le terme d'Océanie, on a l'habitude d'englober l'ensemble des terres, situées au sein du Pacifique, qui sont délimitées par les pays riverains d'Amérique ou d'Asie et par le continent Antarctique. Alors qu'à l'ouest, elles sont de vastes dimensions et peuvent, telle l'Australie, former un espace continental autonome, ailleurs elles sont éparpillées sur la surface d'un océan qui couvre le tiers du globe.

Cette diversité se retrouve sur le plan humain et elle est à l'origine de regroupements commodes, élaborés à partir de critères variés. Celui qui prévaut, à partir de l'arrivée des européens au XVIIème

siècle, distingue quatre grands ensembles avec, grosso modo, d'Ouest en Est, l'Australie, la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie. Il s'efforce de rendre compte de l'origine et de la répartition du peuplement de cette partie du monde et se fonde principalement sur des critères culturels et géographiques. Il a le mérite d'être pratique mais, comme l'a souligné Bengt Danielsson, *"la ligne de démarcation séparant la Polynésie de la Mélanésie et de la Micronésie serpente de façon très capricieuse à travers l'océan Pacifique, décrivant de nombreuses courbes"* (x). Comme le constate lui-même Jean Guiart, dans son monumental ouvrage sur l'Océanie, *"ces grandes régions géographiques n'ont d'autre justification que par référence aux points cardinaux et à leur disposition particulière dans l'océan Pacifique"* (xx). La Polynésie y dessine un vaste triangle à l'Est, la Micronésie s'étend dans le Nord-Ouest et la Mélanésie dans le Sud-Ouest. L'extrême Ouest, qui inclue la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines, a longtemps été incorporé à l'Océanie mais est aujourd'hui considéré comme appartenant au Sud-Est asiatique.

L'émergence du Japon au rang de grande puissance industrielle et le fait pour le Pacifique d'avoir été un des principaux théâtres de la seconde guerre mondiale l'ont transformé en espace stratégique de premier plan et, à la classification précédente à dominante ethnographique, vient se superposer un autre découpage de caractère géopolitique. Le Pacifique Nord, à peu près vide, identifié par les grandes puissances qui se trouvent sur ses rives, se voit opposer, au dessous du vingtième parallèle, un Pacifique Sud piqueté d'une multitude de petites îles sans grandes ressources. La zone intermédiaire, sous influence américaine, est centrée sur l'archipel des îles Hawaï, devenu en 1959 le cinquantième Etat de l'Union ; elle est généralement rattachée au Pacifique Nord et tend à être oblitérée par le clivage Nord-Sud qui établit une démarcation entre les pays industrialisés et ceux qui le sont moins.

(x) DANIELSSON (B.), 1972 - La Polynésie. In : Ethnologie régionale : Afrique, Océanie - Paris, Encyclopédie de la Pléiade, p.1236

(xx) GUIART (J.), 1963 - Océanie, l'univers des formes. Paris, Gallimard, p.14

Au plan des échanges économiques et commerciaux, un autre clivage divise le bassin du Pacifique en deux sous-secteurs : le Japon, les pays du Sud-Est asiatique, l'Australie et la Nouvelle Zélande d'une part, les pays d'Amérique d'autre part. Aux relations transversales qu'entretiennent les deux grands ensembles, s'ajoutent les relations verticales qui se nouent en leur sein. Les pays du Pacifique Sud jouent un rôle négligeable dans ces échanges et sont considérés comme tels. En avant-propos à un récent dossier sur le Pacifique, François Joyaux remarque qu'il est à l'ordre du jour mais qu'il s'agit le plus souvent du *"Pacifique Nord auquel on adjoint volontiers l'Australie. Amérique latine et petits Etats insulaires du Pacifique Sud sont très souvent exclus des spéculations sur cette zone. Conscient ou non, le but de la démarche est évidemment de ramener le Pacifique à un ensemble homogène, en l'occurrence les Etats anglo-saxons développés et le Japon"* (x).

Sur le plan littéraire, les îles coralliennes et volcaniques du Pacifique continuent de frapper l'imagination et de susciter l'intérêt, bien qu'aux compte-rendus de voyages d'explorateurs ou de navigateurs tende à se substituer une littérature commerciale à usage touristique. De plus en plus, cependant, le Pacifique Sud se voit reconnaître comme une entité propre, avec parfois des connotations tiers-mondistes auxquelles évitent de se référer les grandes puissances intervenant dans la zone. Les Etats-Unis préfèrent parler des îles du Pacifique en y incluant Hawaï et les territoires sous leur contrôle. Le Japon met l'accent sur l'ensemble que forme le bassin du Pacifique et la France se réfère tour à tour au Pacifique, au sens large, ou à ses Territoires d'Outre-Mer (TOM), au sens étroit (xx).

(x) JOYAUX (F.), 1984 - Avant-Propos - In : L'avenir du Pacifique. Paris, La Documentation Française, Problèmes Politiques et Sociaux, no 498, p.3.

(xx) ces ambiguïtés de langage se sont illustrées, à l'occasion du déplacement du ministre français des relations extérieures en 1984, dans ses déclarations sur le rôle de la France dans le Pacifique : distinguant le Nord et le Sud du Pacifique, le ministre évoque les pays riverains du Nord sans mentionner la Micronésie et, parlant du Sud, se réfère aux îles du Pacifique Sud ainsi qu'à l'Australie et la Nouvelle Zélande, sans mentionner les pays riverains d'Amérique du Sud (Chili, Colombie, Equateur, Pérou). cf. "30 Jours", no 26, juin-juillet 1984.

A - L'ATTENUATION DES CLIVAGES COLONIAUX ET LA REDUCTION DE L'ISOLEMENT

L'indépendance a conféré une existence propre à une majorité de territoires du Pacifique Sud. Elle leur a permis, à partir de 1975, dans le cadre des accords de Lomé, de s'associer à des pays d'Afrique et des Caraïbes (les Etats ACP) et à la Communauté économique européenne (CEE). Elle a également rendu possible leur adhésion à des instances internationales comme l'Organisation des Nations Unies ou l'Organisation internationale du travail.

1) le processus de décolonisation et l'accès à l'indépendance

La dispersion et l'émiettement des territoires océaniques se conjuguent avec leur faible intérêt économique et leur situation à l'écart des grands courants d'échanges. De ce fait, les mouvements d'indépendance, qui ont jalonné l'histoire des pays sous tutelle coloniale après le second conflit mondial, n'y ont eu que des résonances faibles et tardives. Leur colonisation même a été tardive et moins âpre, en raison de leurs faibles ressources, si l'on excepte les mines de phosphate de Nauru et les mines de nickel de Nouvelle Calédonie.

A l'aube des années soixante, le Pacifique sud est la dernière région du monde à être contrôlée par les grandes puissances coloniales : Etats Unis, France, Grande Bretagne, Pays Bas, Australie et Nouvelle Zélande. C'est alors, selon René Gilles, que commence à souffler le vent de la décolonisation qui *"s'alimente à une évolution interne des îles dont les habitants ont, pendant et depuis la seconde guerre mondiale, multiplié les contacts avec l'étranger et en ont importé des idéologies nouvelles, à la politique d'émancipation poursuivie par certaines puissances administrantes et à la croisade anticolonialiste des Nations Unies"* (x).

(x) GILLES (R.), 1975 - Evolution interne et rôle des puissances extérieures dans le Pacifique. In : Revue de la Défense Nationale, février.

L'ONU, dans sa déclaration de 1960 en faveur des pays et peuples coloniaux, envisage trois issues au processus de décolonisation : l'indépendance, l'intégration ou la libre association avec l'ancienne puissance de tutelle. 9 pays insulaires de la région sont aujourd'hui indépendants. Le premier en date est le royaume de Tonga qui a sa propre Constitution depuis 1875 et fait partie du Commonwealth. Les autres le sont devenus à partir de 1962, date de l'émancipation des Samoa Occidentales, ancienne possession allemande qu'a administrée la Nouvelle Zélande après le premier conflit mondial. Le dernier, le condominium des Nouvelles Hébrides, a été géré par la France et la Grande Bretagne jusqu'à ce qu'il devienne le Vanuatu en aout 1980. Alors que les anciennes possessions britanniques et australiennes ont accédé à l'indépendance, celles de la Nouvelle Zélande se sont orientées vers une large autonomie, à Tokelau et surtout à Niue et aux îles Cook qui se sont librement associées à elle. Si l'on fait abstraction des deux petites îles de Pitcairn et de Norfolk, respectivement administrées par la Grande Bretagne et l'Australie, les autres territoires restent sous l'influence de la France, des Etats Unis ou du Chili (Ile de Pâques). Ils connaissent cependant un affranchissement graduel que traduisent les statuts d'autonomie accrue de Polynésie française et de Nouvelle Calédonie ou l'accession à une semi-indépendance des Territoires sous Tutelle des Îles du Pacifique (TTIP). Possessions allemandes jusqu'à la fin du premier conflit mondial, puis japonaises et enfin américaines, en vertu d'un mandat des Nations Unies, ces îles sont devenues autonomes en 1980, à la suite d'un pacte de libre association conclu avec les Etats Unis. Elles comprennent l'Etat des îles Marshall, celui des îles Mariannes du Nord, la république de Palau et les Etats fédérés de Micronésie (Yap, Truk, Ponape et Kosrae). Chacun dispose désormais d'une souveraineté limitée et peut prendre des décisions en matière de politique étrangère, à condition qu'elles n'affectent pas les responsabilités des Etats-Unis en matière de défense. Restent étroitement liées à l'Amérique la partie centrale des îles Samoa, dites Samoa américaines, dont la capitale Pago-Pago est un noeud de communications aériennes et maritimes, et l'île de Guam où est implantée une importante base aéronavale.

La Commission du Pacifique Sud (CPS), l'un des organismes

les plus anciens et les plus représentatifs de la région, regroupe dans sa sphère d'influence 23 territoires distincts. 9 sont indépendants (Fidji, Kiribati, Nauru, Papouasie Nouvelle-Guinée, Salomon, Samoa Occidentales, Tonga, Tuvalu, Vanuatu). 6 sont autonomes (Cook, Mariannes du Nord, Marshall, Etats fédérés de Micronésie, Niue, Palau). 8 sont encore statutairement liés à leur ancienne métropole (Guam, Nouvelle Calédonie, Norfolk, Pitcairn, Polynésie française, Samoa Américaines, Tokelau et Wallis et Futuna).

Bien qu'inachevé, le processus de décolonisation a profondément modifié la physionomie de cette partie du monde en substituant aux anciennes puissances un nombre plus élevé de gouvernements autochtones dont les pouvoirs s'exercent au niveau étatique, régional ou local. Les territoires devenus indépendants sont généralement qualifiés de micro-Etats, du fait de leur faible envergure et de ce que peu sont à même de remplir l'ensemble des fonctions habituellement dévolues à un Etat. A la partition coloniale succède un découpage qui demeure lui-même souvent artificiel et accroît le morcellement antérieur. Cela explique que des tendances séparatistes aient pu prendre naissance dans certaines îles ou archipels après le retrait de la puissance administrante qui formait parfois le principal lien entre eux. Pour y remédier, les constitutions des Etats fédérés de Micronésie, de Kiribati, des Marshall, des Salomon, de Palau, du Vanuatu ou de la Papouasie Nouvelle-Guinée admettent des pouvoirs distincts aux échelons régionaux ou locaux (x).

La variété de situations sur lesquelles a débouché le processus d'émancipation est aussi le fruit de différences d'attitude et de comportement chez les puissances de tutelle. Au début des années soixante dix, la Grande Bretagne et, à sa suite, l'Australie et la Nouvelle Zélande ont adopté une ligne politique précipitant le rythme d'évolution vers l'indépendance de leurs possessions, fût-ce au prix d'

(x) LARMOUR (P.), 1983 - The Decolonisation of the Pacific Islands - In : Foreign Forces in Pacific Politics - Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, p.1-23.

incidences financières élevées. Adoptant des stratégies différentes, les Etats-Unis et la France ont marqué plus de réticence à relâcher leur emprise sur les territoires sous leur contrôle. Mais, là même où la volonté de retrait des métropoles a rejoint celle des autochtones de gérer eux-mêmes leurs destinées, elle a eu du mal à se concrétiser. A la faiblesse des ressources locales s'ajoute une dépendance monétaire persistante de l'ancien tuteur. La primauté d'une idéologie de développement de type occidental perpétue une sujétion qui s'étend du domaine commercial au domaine politique, technique ou culturel. Elle peut même la renforcer dans la mesure où le processus de développement habituellement mis en oeuvre secrète un bourgeolement concomitant de la bureaucratie et de la technocratie nécessaires.

Un groupe d'universitaires et spécialistes, associés à l'université d'Hawaï dans un programme d'études consacré aux îles du Pacifique, estiment que des obstacles considérables rendent problématique l'indépendance économique des nations insulaires. Ils relèvent six contraintes majeures : une forte dépendance de l'aide étrangère, des exportations trop peu diversifiées, des importations excessives de biens alimentaires, une énergie trop coûteuse, tributaire de produits pétroliers achetés à l'extérieur, une incapacité chronique à financer des dépenses gouvernementales de plus en plus importantes et un statut politique dépendant. Ces six contraintes leur ont permis d'élaborer un indice composite de vulnérabilité économique d'où il ressort que la nation du Pacifique Sud qui l'est le moins est le royaume du Tonga et que, d'une manière générale, la vulnérabilité s'accroît lorsqu'on passe des pays indépendants à ceux qui se sont librement associés à une puissance métropolitaine et à ceux qui sont restés juridiquement dépendants.(x). Il faut ajouter que c'est à Tonga également que le produit intérieur brut par habitant est le moins élevé et que les dépenses de l'Etat par individu sont les plus faibles.

(x) HAMNETT (M.), SURBER (R. and D.), DENONCOUR (M.), 1981 - Economic Vulnerability in the Pacific - In : Perspective, Hawaï, december

INDICE COMPOSITE DE VULNERABILITE ECONOMIQUE (1980)

<u>pays</u>	<u>indice composite</u>
(du moins au plus vulnérable)	
1 - Tonga	17
2 - Salomon	18
3 - Papouasie Nouvelle Guinée	22
4 - Fidji	27
5 - Samoa Occidentales	27
6 - Vanuatu	28
7 - Kiribati	39
8 - Iles Cook	40
9 - Tuvalu	41
10 - Nouvelle Calédonie	45
11 - Niue	48
12 - Polynésie française	49
13 - Territoires sous tutelle des îles du Pacif.	50
14 - Guam	52
15 - Samoa américaines	60

source : Pacific Islands Yearbook, 1984, p.26

Etant donné le peu d'atouts dont disposent la plupart des ensembles insulaires, il est inévitable que la relative prospérité de certains d'entre eux aille de pair avec une dépendance de l'extérieur plus ou moins librement consentie. Ces disparités n'empêchent pas la prise de conscience graduelle d'une communauté de situation et de destin, que renforce le développement accéléré des moyens de communication et de liaison.

2) le développement des moyens de communication et de liaison

Le Pacifique Sud couvre environ 10.000 kilomètres d'Est en

Ouest et 5.000 du Nord au Sud (x) mais, alors qu'il englobe 50 millions de km² d'océan, les quelques 10.000 îles, qui y ont été dénombrées, n'en recouvrent que le centième, un demi-million de km² de terres émergées (462.243 km² pour la seule Papouasie Nouvelle-Guinée). Y vivent 5 millions de personnes (10 au km²) qui parlent environ 1.200 langues différentes (plus de 700 en Papouasie Nouvelle-Guinée) et sont de plus en plus inégalement réparties, en raison d'une urbanisation et d'un exode rural croissants. Ces données permettent de mesurer l'importance des moyens de communication et les difficultés que pose leur mise en oeuvre.

Traditionnellement réputés pour leurs qualités de navigateurs et leur mobilité, les insulaires ne disposaient pas autrefois de moyens de transport réguliers et fiables. Dans un premier temps, les métropoles coloniales se sont contentées de mettre en place les liaisons maritimes indispensables à leurs échanges commerciaux et au maintien de leur tutelle. S'y est ajouté, par endroits, le passage répété de baleiniers venus de la côte Ouest de l'Amérique. La situation commence à se modifier pendant la seconde guerre mondiale. L'importance stratégique qu'acquière certaines îles conduit à y établir une infrastructure de télécommunications et de transports aériens et maritimes, japonaise en Papouasie Nouvelle-Guinée, américaine en Nouvelle Calédonie, aux Nouvelles Hébrides, à Bora Bora, Christmas ou Fidji. Faute de moyens adéquats, beaucoup de ces installations tombent en désuétude après la guerre. Le développement ultérieur de compagnies d'aviation locales pourra néanmoins s'appuyer sur le réseau de pistes hérité de cette période. La forte expansion que connaissent à partir des années soixante les économies occidentales entraîne un progrès rapide des moyens de communication et, au fur et à mesure qu'ils accèdent à l'indépendance ou à une plus grande autonomie, les territoires insulaires s'efforcent d'améliorer les leurs.

(x) 30 millions de km² pour les 23 entités politiques appartenant à la Commission du Pacifique Sud (CPS).

a) la progression spectaculaire des transports aériens

Le début de l'aviation civile commerciale dans le Pacifique Sud remonte aux années 1930 et se caractérise par une vive compétition entre anglais et américains. Les premiers souhaitent, avec le concours de la compagnie aérienne "*Imperial Airways*" et le soutien de leurs dominions, mettre en place une ligne du tour du monde. Les seconds veulent conserver le monopole de la desserte du Pacifique. Comme la faible autonomie des appareils impose des escales rapprochées, cette concurrence se cristallise sur le contrôle de quelques points d'appui, les îles de la Ligne (Christmas, Palmyre, Fanning, Washington, Jarvis) et les îles Phoenix, Canton notamment, qu'occupent en 1937 les américains.

Après la guerre, la desserte de la zone reste entre les mains des puissances métropolitaines et aboutit à un découpage géographique en secteurs que se réservent leurs compagnies aériennes. La société australienne *Qantas* dessert l'Ouest de la Mélanésie (Papouasie Nouvelle-Guinée, Nouvelles Hébrides et Fidji) et *Air New Zealand* l'Est polynésien (Cook, Samoa Occidentales, Fidji). La France assure la liaison avec ses territoires de Nouvelle Calédonie, de Polynésie et des Nouvelles Hébrides. Les Etats-Unis couvrent le Pacifique Nord ainsi qu'Hawaï, Guam et leurs territoires sous tutelle. Ils disposent d'une escale dans le Pacifique Sud à Pago Pago. Fidji, avec l'aéroport international de Nandi, est alors la principale escale du Pacifique Sud et n'est d'ailleurs connue que sous ce nom.

La situation évolue rapidement au cours des années soixante dix. En accédant à l'indépendance, les territoires souhaitent se doter des moyens de l'inscrire dans les faits et plusieurs d'entre eux créent des compagnies nationales à vocation internationale qui doivent, à la fois, leur servir de porte-drapeau et d'outil de développement, en réduisant leur isolement. A partir de 1971, se créent successivement *Air Pacific* (Fidji), *Air Nauru* (Nauru), *Polynesian Airlines* (Samoa Occidentales), *Air Niugini* (Papouasie Nouvelle-Guinée), *Air Tongaru* (Kiribati), *Solomon Islands Airways* (Salomon) et *Air Vanuatu* (Vanuatu). En

une dizaine d'années, la physionomie du transport aérien régional se métamorphose. Alors que la première liaison régionale entre les territoires de Fidji et de Tonga remonte à 1959, aujourd'hui une quarantaine de compagnies distinctes assurent des dessertes locales ou internationales et des vols charter.

Au début des années soixante dix, les progrès technologiques entraînent également l'apparition des premiers gros porteurs à réaction qui sont susceptibles d'acheminer plusieurs centaines de passagers sur de longues distances avec une autonomie de vol accrue. Ils rendent possible le développement rapide d'un tourisme de masse qui apparaît comme une ressource inespérée, à portée de main, pour beaucoup de petits territoires. Malheureusement, au moment où ceux-ci souhaitent devenir une destination finale pour une clientèle occidentale à hauts revenus et en quête de paradis perdus, leur faible dimension les rend peu attractifs pour les compagnies métropolitaines qui ont de moins en moins besoin d'escales intermédiaires et s'efforcent de comprimer leurs coûts qu'obèrent des hausses successives de prix des carburants. Peu soucieuses d'organiser à l'intérieur de la région une desserte peu profitable, elles n'en souhaitent pas moins conserver le contrôle d'un réseau qu'elles ont progressivement mis en place. Le nouveau choc pétrolier de 1979 ne fait qu'amplifier la distorsion entre lignes souhaitables et lignes rentables et rendre plus ardues les négociations entre compagnies métropolitaines et locales. Les économies insulaires ne disposent ni d'une clientèle ni de ressources financières suffisantes pour gérer elles-mêmes des compagnies nationales viables. Elles ne peuvent le faire qu'avec l'assistance des grandes compagnies étrangères et doivent souvent se contenter de moyens inadaptés, sans arriver à infléchir dans un sens conforme à leurs besoins la ligne de conduite des grandes sociétés (x). Cela vaut pour les territoires dépendants comme pour ceux

(x) cf BRITTON (S.) and KISSLING (C.), 1984 - Aviation and Development Constraints in South Pacific Microstates - In : Transport and Communication for Pacific Microstates - Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, p.79-96.

qui ont obtenu leur indépendance depuis des années. *Qantas* prend le contrôle d'*Air Pacific* au début de 1985 alors que les pertes mensuelles de la compagnie s'élèvent à 500.000 \$ par mois. La compagnie privée australienne *Ansett* assure aujourd'hui le fonctionnement d'*Air Vanuatu* et de *Polynesian Airlines* et elle continue d'apporter son soutien logistique à *Air Niugini*, bien qu'elle ne possède plus que 7% de son capital. Les autres compagnies nationales vivent grâce à des subsides gouvernementaux qui leur permettent d'éponger des dettes qui vont jusqu'à atteindre le quart du budget national dans le cas d'*Air Nauru* (x).

b) le développement laborieux des transports maritimes

A l'époque coloniale, la plupart des grandes compagnies de navigation maritime sont également d'origine métropolitaine. Elles forment une sorte de cordon ombilical entre la mère-patrie et ses enfants des tropiques, qu'il s'agisse des *Messageries Maritimes* pour la France, de *Nedlloyd* pour les Pays Bas, de l'*Union Steam* pour la Nouvelle Zélande, de *Burns Philp* ou de *Carpenters* pour l'Australie et de la *Pacific Line* pour les Etats-Unis. La situation de concurrence politique, commerciale et religieuse qui prévaut alors ne favorise pas le développement des échanges régionaux et les infrastructures mises en place correspondent aux besoins des métropoles.

Simple succédané, la desserte intérieure inter-iles s'effectue dans des conditions incertaines et difficiles, en raison même des caractéristiques locales : commerce presque exclusivement basé sur le coprah, populations réduites, à faible pouvoir d'achat et dispersées sur une multitude d'ilôts d'accès difficile (présence de récifs-barrière ou frangeants et quasi-absence d'installations portuaires). Le cabotage est assuré par des bateaux âgés et beaucoup d'armateurs locaux

(x)cf Pacific Islands Monthly, july 1981 p.31 and december 1984, p.17. Les grandes compagnies doivent elles-mêmes faire face à des problèmes endémiques de coûts comme en témoigne le retrait en mai 1985 de la compagnie *Pan Am* après 50 ans de présence dans le Pacifique. cf. Pacific Islands Monthly, july 1985, p.16

sont obligés de sacrifier la sécurité à la recherche d'une rentabilité aléatoire. Certains navires appartiennent à des sociétés coopératives ou missionnaires, quand ce n'est pas à l'administration, et fonctionnent à l'aide de subventions. L'histoire de la firme australienne *Burns Philp* révèle que même les transports effectués par cette société privée ont toujours bénéficié, de la part des autorités gouvernementales et religieuses, d'importants concours financiers (x).

Les difficultés ne font que croître au fil des ans, particulièrement dans les territoires devenus indépendants qui doivent désormais assurer leurs transports par leurs propres moyens. Aux problèmes techniques et financiers, que posent le renouvellement d'une flotte âgée et des infrastructures déficientes, s'ajoute la montée en flèche du prix des carburants. L'exode des îles périphériques et la concentration de la population dans quelques centres urbains ont des incidences commerciales fâcheuses et l'amélioration des liaisons aériennes intérieures a pour conséquence une réduction du nombre de passagers maritimes. La situation s'aggrave avec la révolution technologique qu'introduit, à la fin des années soixante dix, la généralisation des conteneurs. Elle nécessite de nouveaux équipements portuaires et l'achat de navires

FLOTTE MARCHANDE DES NATIONS INSULAIRES DU PACIFIQUE SUD (1980) (xx)

<u>Pays</u>	<u>nombre de navires</u>	<u>tonnage brut</u>
Fidji	43	14.773
Kiribati	1	980
Papouasie Nouvelle- Guinée	76	24.904
Salomon	12	2.668
Tonga	16	14.886

source : Le Courrier ACP/CEE, no 70, novembre-décembre 1981, p.79

(x) BUCKLEY (K.) and KLUGMAN (K.), 1981 - The History of Burns Philp Sydney.

(xx) ne semblent pas pris en considération dans ce tableau les navires de moins de 100 tbj.

de plus grande taille en même temps qu'elle conduit, pour des raisons de rentabilité, à réduire le nombre et la durée des escales et les opérations de transbordement. Cette évolution exige de lourds investissements qui s'opèrent au détriment du petit cabotage dont la justification devient moins économique que sociale dans les territoires dotés d'un grand nombre d'îles (x).

Ces raisons poussent les gouvernements locaux à intervenir et à prendre eux-mêmes en charge leurs transports maritimes à Kiribati, Nauru, Tonga ou Tuvalu. Elles les conduisent aussi à envisager la création d'une compagnie régionale de navigation, dès la séance inaugurale du Forum du Pacifique Sud en 1971. Le projet se concrétise en mai 1978 par le lancement de la "*Pacific Forum Line (PFL)*" à laquelle participent tous les Etats membres, à l'exception de l'Australie et de Niue. La société instaure trois dessertes régionales avec des navires que mettent à sa disposition des pays adhérents : le "*Fua Kavenga*" (Tonga), le "*Forum Samoa*" (Samoa Occidentales) et le "*Forum New Zealand*" (Nouvelle Zélande). Sont ainsi reliés à l'Australie et à la Nouvelle Zélande des pays tels que Fidji, Tonga, les Samoa Occidentales, la Nouvelle Calédonie, les Salomon et la Papouasie Nouvelle-Guinée. Les débuts se révèlent difficiles (xx) et les pertes s'accumulent, atteignant plus de

(x) Une étude publiée en 1982 fait état de 240 bateaux inter-îles en Papouasie Nouvelle-Guinée, 172 aux Salomon et 44 au Vanuatu.
cf. Series on Trade and Investment in the South Pacific - Suva, 1982
South Pacific Bureau for Economic Cooperation (SPEC).

(xx) parmi les explications avancées, figurent un capital de départ trop faible, l'inadaptation des navires utilisés, la récession qui frappe alors l'Australie et la Nouvelle Zélande, la dévaluation du dollar néo-zélandais. Le retrait ultérieur de Fidji de l'association résultera de la difficulté à évacuer son sucre vers la Nouvelle Zélande avec les bateaux de la PFL, face à l'hostilité du syndicat des gens de mer néo-zélandais se réclamant du Waitangi Agreement (voir infra).
cf. Pacific Islands Monthly, june 1981, p.47

6 millions de \$ en 1980. Elles sont encore de 4,5 millions de \$ en 1981 et en 1982. La situation semble ensuite se redresser quelque peu avec deux nouveaux navires acquis, grâce à une aide de la République fédérale allemande, et des conteneurs achetés grâce à des prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI). Mais de nouvelles difficultés surgissent avec le retrait de deux des huit pays adhérents (Fidji et les Salomon) et le refus australien de continuer à verser une aide spécifique. S'y ajoute le désappointement des pays excentrés qui restent mal reliés, quoique la "Pacific Forum Line" ait commencé en 1984 à assurer la desserte de Kiribati et de Tuvalu avec le "Moana Raoi", affrété au Kiribati. L'avenir de la compagnie dépendra sans doute des conclusions du rapport d'ensemble sur les transports dans la région qu'a entrepris en 1984 le Secrétariat exécutif du Forum avec le concours du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

c) la modernisation et l'extension des moyens de télécommunication

Jusqu'au début des années soixante, les communications intérieures et extérieures de la région s'effectuent par radio, avec l'utilisation d'ondes courtes à haute fréquence. Les infrastructures se révèlent vite inadéquates face à des demandes croissantes et seuls Fidji et la Papouasie Nouvelle-Guinée voient nettement leur situation s'améliorer avec le passage sur leur territoire de câbles sous-marins de grande capacité. En 1964, est inauguré le câble COMPAC qui relie le Canada à la Nouvelle Zélande, via Fidji et Hawaï. En 1967, le SEACOM effectue la jonction entre l'Australie et l'Asie du Sud-Est, via Madang en Papouasie. Dans les territoires français, les liaisons avec l'extérieur transitent par le réseau radio-électrique métropolitain.

L'insuffisance des moyens de communication devient plus sensible au fur et à mesure de l'émancipation des territoires insulaires. Soucieux de développer leurs relations avec leurs voisins, les leaders politiques constatent alors qu'il leur est plus difficile d'entrer en contact entre eux qu'avec l'Australie ou la Nouvelle Zélande, pourtant

plus éloignées (x). Ce problème, comme celui des transports, figure parmi les priorités que s'assigne le Forum du Pacifique Sud. Dès sa formation en 1972, son bureau exécutif, le SPEC, a pour tâche de coordonner le développement des communications des pays membres. Contact est pris avec l'Organisation des Nations Unies et son agence spécialisée, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), qui entreprend une étude financée par le Programme des Nations Unies pour le Développement. En 1973, un centre régional de formation en télécommunications est ouvert à Fidji en même temps que se met en place à l'université du Pacifique Sud à Suva un programme régional de télé-enseignement utilisant le satellite ATS 1 de la NASA (xx). Au cours des années soixante dix, les équipements radio sont progressivement remplacés dans les communications internationales par un système de transmissions par satellite géré par le consortium international Telecommunications Satellite (INTELSAT) et par un système de câbles sous-marins coaxiaux de capacité accrue. En 1985, le câble COMPAC est ainsi remplacé par le câble ANZCAN, d'une capacité 17 fois plus grande (xxx).

(x) cf. DAVEY (G.), 1984 - Telecommunications Development in the South Pacific Region. In : Transport and Communications for Pacific Microstates, op.cité p.17.

(xx) placé sous les auspices de la NASA et financé par la compagnie Carnegie, le *University Satellite Communications Project (USPNET)* relie 9 centres dans différents pays membres du Forum. Il permet des échanges directs entre étudiants et enseignants, facilite les opérations de gestion et débouche sur des télé-conférences entre individus et groupes, qu'il s'agisse d'organisations féminines ou de Premiers Ministres. cf. Report 1984 - The Report of the Vice Chancellor of the University of the South Pacific to the University Council.

(xxx) le câble téléphonique ANZCAN a coûté 350 millions de \$ et est la propriété de 22 organisations ressortissant à 14 pays. Long de 15.000 kilomètres, il court de Sydney à Vancouver en passant par l'île de Norfolk.

cf. Pacific Islands Monthly, January 1985, p.8

Ces équipements sont hors de la portée de la plupart des nations insulaires. Celles-ci parviennent cependant à améliorer leurs liaisons radiophoniques internationales à haute fréquence, avec l'aide de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, dans le cadre d'accords régionaux (SPARTECA), ou avec celle de la Communauté économique européenne, dans le cadre des accords de Lomé. A la fin des années soixante dix, le réseau INTELSAT, jusque là réservé à des stations terrestres importantes et coûteuses (dites de classe A), s'ouvre à des stations plus petites et moins chères (dites de classe B). La plupart des pays de la région en sont désormais pourvus, à l'exception de tout petits territoires comme Niue ou Tuvalu.

Une grande partie du retard en matière de liaisons internationales rattrapé, l'attention se porte sur l'amélioration des liaisons intérieures. La sixième Conférence des télécommunications dans le Pacifique, qui se tient à Honolulu du 8 au 11 janvier 1984, met l'accent sur les moyens de faire face aux besoins de la base. Elle est marquée par l'annonce, faite par le représentant d'INTELSAT, d'ouvrir un nouveau service téléphonique pour un trafic de faible intensité, à destination des communautés rurales isolées utilisant des terminaux de stations terrestres à faible coût (x). Le Forum adopte lui-même en 1983 un programme décennal de développement des télécommunications en milieu rural pour un montant de 120 millions de \$. En Polynésie française, l'inauguration en 1980 de la station terrienne de Papenoo a permis la première liaison automatique avec la métropole et ce service s'étend en 1985 à plus de cinquante pays. Le plan de 1976-1980 était considéré comme un plan de rattrapage et celui de 1981-1985, avec des investissements de 1,3 milliard de F. CFP, a pour objectif d'étendre à la quasi-totalité du Territoire un réseau de télécommunications moderne. Il est envisagé comme un levier de développement essentiel, permettant de vaincre l'obstacle des distances et appelé à jouer un rôle de plus en plus grand, avec les technologies nouvelles à base de fibres optiques de grande capacité.

(x) cf. SPEC : Director's Annual Report, 1983-1984, p.24

Les progrès rapides des communications auxquels participent des media comme la télévision, apparue en 1964 aux Samoa américaines et en 1965 en Polynésie française, ou la vidéo, qui fait tâche d'huile à partir de 1980, ne vont pas sans poser des problèmes. Ils renforcent la dépendance de l'extérieur, accentuent les distorsions entre milieux rural et urbain et peuvent jouer un rôle destructeur sur la culture et le mode de vie jusque là prévalants.

B - LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE

Le processus de décolonisation et les progrès rapides des moyens de transport et de communication vont de pair avec le développement d'un sentiment de solidarité qui se traduit par une coopération accrue. Comme l'indique Ron Crocombe (x), on compte aujourd'hui plus de 200 organisations régionales dans le Pacifique Sud. Elles n'étaient qu'une douzaine à la fin du siècle dernier, la plupart à caractère confessionnel et une seule à vocation de société savante, la "*Polynesian Society*", basée à Hawaï. Une douzaine se créent dans la première moitié du XXème siècle et le mouvement s'amplifie au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il s'accélère surtout à la fin des années soixante et la coloration religieuse, jusque là dominante, se dilue progressivement dans des considérations plus immédiates à caractère technique, politique et social.

Au fur et à mesure que les anciens liens se relâchent, se fait sentir le besoin de les remplacer pour répondre à des nécessités ou aspirations nouvelles. Plusieurs organisations s'efforcent d'y parvenir et cinq d'entre elles jouent un rôle prépondérant : la Commission du Pacifique Sud, le Forum du Pacifique Sud, l'Université du Pacifique Sud, la Conférence des Eglises du Pacifique et les Nations Unies. Mal-

(x) Professeur à l'Université du Pacifique Sud, président de l'Association des Sciences sociales du Pacifique Sud et directeur de l'Institut d'Etudes du Pacifique, Ron Crocombe a largement contribué à la propagation de l'idée régionale.

cf. notamment CROCOMBE(R.), 1983 - *The South Pacific, an Introduction* Auckland, Longman, 244 pages.

gré leurs objectifs propres, elles entretiennent entre elles des relations officielles (actions conjuguées ou envoi d'observateurs) et officieuses (du fait de la multiple appartenance de leurs principaux membres). D'autres associations, de caractère professionnel ou regroupant des jeunes ou des femmes, ont des objectifs plus spécifiques.

Au début des années soixante dix, la coopération régionale se fait plus ambitieuse et essaie d'infléchir le cours des événements. Les difficultés rencontrées entraînent un reflux et une vision plus relativiste des choses, au cours de la décennie suivante. Les principales organisations révisent leurs objectifs dans un sens plus concret et, dans certains cas, provoquent la naissance de sous-organisations qui se veulent plus efficaces et plus précises dans leur objet.

1) sur le plan politique et économique

La seconde guerre mondiale a consommé la rupture avec la période antérieure. Après leur victoire laborieuse, les grandes puissances de la zone essaient de consolider leur empire colonial et souhaitent mieux associer les populations sous leur contrôle à l'élaboration d'un avenir qu'elles espèrent et veulent rendre meilleur.

a) la Commission du Pacifique Sud et le Forum du Pacifique Sud

C'est ce mélange d'idéalisme et de considérations pratiques qui conduit en 1947 les six gouvernements métropolitains, possesseurs de territoires dans la région (Angleterre, Australie, France, Nouvelle Zélande, Pays Bas et Etats-Unis d'Amérique), à créer la *Commission du Pacifique Sud (CPS)*, organisme consultatif de caractère technique. Le contexte est favorable : les pays occidentaux ont quelque peu oublié leurs rivalités traditionnelles dans la lutte contre un ennemi commun, la sécurité est revenue et la protection américaine va même être renforcée par l'accord de défense mutuelle que concluent en 1951 les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle Zélande, l'ANZUS, lorsqu'éclate la guerre de Corée.

Les ressortissants des îles peuvent exprimer leurs avis en matière économique et sociale mais n'ont pas la possibilité de le faire dans le domaine politique. Lors de ses conférences plénières, la *Commission du Pacifique Sud* se borne à émettre des recommandations de caractère technique mais constitue un terrain de rencontres et d'apprentissage de relations réciproques. Le premier glissement vers la politique s'opère en 1965, à la Conférence de Lae en Papouasie Nouvelle-Guinée, lorsque les Samoa Occidentales sont admises comme membre à part entière et que le représentant de Fidji, Ratu Mara, reproche à la Commission d'être un club fermé, condamné à disparaître s'il ne conduit pas les territoires à prendre eux-mêmes les décisions qui les concernent (x). Une autre novation intervient en 1969 avec la nomination du premier Secrétaire général océanien, le samoan Afioya Afoafouvale Misimoa, et l'arrivée de délégués autochtones. Les anciennes colonies adhèrent à l'organisation au fur et à mesure qu'elles obtiennent leur indépendance alors que les Pays Bas s'en sont retirés en 1962, après l'annexion par l'Indonésie de l'Irian Occidental.

Echouant dans leurs tentatives visant à lui conférer un caractère politique, les nouveaux pays insulaires, sous la conduite de Ratu Mara, devenu Premier Ministre de Fidji, et de deux anciennes puissances de tutelle, l'Australie et la Nouvelle Zélande, créent en juillet 1971 à Wellington un autre organisme, à vocation politique explicite, le *Forum du Pacifique Sud* (xx). Au départ, il n'englobe qu'un petit nombre de pays - Iles Cook, Nauru, Fidji, Samoa Occidentales et Tonga - mais constitue la seule plate-forme où les océaniens peuvent librement

(x) cf. INDER (S.), 1980 - The Pacific Islands : too late to go back to the village. In : Pacific Islands Monthly, August, Souvenir Edition, 50th Anniversary, p.5-15.

(xx) dans un discours prononcé en mai 1974, Ratu Sir Kamisese Mara relate ces circonstances : "*..Nous nous sommes servis de la Conférence du Pacifique Sud pour tenir des réunions politiques en marge des séances.. De ces rencontres privées naquit l'idée du Forum, qui devait prendre forme à Fidji, au cours des fêtes de l'indépendance à une réunion privée des dirigeants des pays nouvellement indépendants*".
cf. Bulletin du Pacifique Sud, 1976, volume 26 no 4, p.47.

parler de leurs problèmes et envisager les moyens de les résoudre, ce qui leur était difficile au sein de la *Commission du Pacifique Sud* dominée par les puissances coloniales. Dès avril 1973, le Forum se dote de moyens d'action propres et crée à Suva un secrétariat exécutif, le *South Pacific Bureau of Economic Cooperation (SPEC)*, chargé de faciliter les rencontres et les consultations entre gouvernements en matière d'échanges, de transports et communications et de développement économique. Des tâches variées lui sont confiées. Dans le domaine des communications y figurent les démarches préparatoires et le lancement d'une compagnie régionale de transports maritimes, basée à Apia. Dans le domaine aérien, à défaut de compagnie régionale, il suscite la création d'un Conseil régional consultatif permanent, le *South Pacific Air Transport Council* et celle de l'*Association of South Pacific Airlines (ASPA)*, dont le rôle est de standardiser l'équipement régional, de rationaliser les dessertes, de mettre en commun les ressources et de faire des recommandations en matière de tarifs. Dans le domaine de l'environnement, il lance en 1976 un programme de protection écologique et fonde en 1979, à Honiara (Salomon), une agence régionale des pêches, la *Forum Fisheries Agency (FFA)*. De façon plus générale, il étudie les possibilités de mise en place d'une zone de libre échange analogue à celle qui fonctionne dans les Caraïbes. Dans une résolution adoptée en 1973, le Forum stipule que le SPEC est "*l'autorité compétente des pays membres pour la formulation, la soumission, la négociation et l'aboutissement des demandes d'aide technique et financière adressées aux institutions et aux organismes bilatéraux et multilatéraux en faveur de projets régionaux ou inter-pays relevant du domaine d'activité du SPEC*" (x). Cela lui permet de coordonner des projets financés par la FAO, l'UIT, l'OIT, le PNUD, le PNUE, la CEE ou la CESAP. Il se situe en même temps dans le prolongement de l'une des premières organisations régionales en matière économique, la *Pacific Islands Producers Association (PIPA)*, créée en 1965,

(x) cf. KEARSLEY TOMSON (J.), 1976 - Le Bureau de co-opération économique du Pacifique Sud.

In : *Bulletin du Pacifique Sud*, volume 26 no 1, p.15-19

qu'il absorbe en 1974 (x).

Le champ d'intervention du Forum et du SPEC s'accroît et le nombre de leurs membres augmente à mesure que les territoires insulaires deviennent indépendants. Les chevauchements entre ses interventions et celles de la *Commission du Pacifique Sud* deviennent également plus nombreux. Ils sont d'autant plus marqués, qu'en dépit de son confinement officiel dans un rôle technique, l'action de la CPS s'étend et se diversifie. La représentation des insulaires s'y renforce et une plus grande attention est accordée au régionalisme, aux problèmes spécifiques de ses membres océaniques et à la coopération avec les autres organismes régionaux (xx). Alors qu'à l'origine, elle mettait l'accent sur une recherche de base appliquée, elle s'oriente progressivement vers des objectifs plus terre à terre et plus prioritaires. Le rôle accru des pays et territoires insulaires au sein de la Commission se traduit en 1974 par un mémorandum, au terme duquel les délégués des gouvernements membres cessent de tenir des assemblées distinctes et décident de se réunir avec l'ensemble des représentants insulaires pour prendre les décisions qui engagent l'organisation. Pour la première fois, tous les territoires ont la possibilité de s'y exprimer sur un pied d'égalité. En 1976, la Conférence annuelle décide d'étudier "*la manière dont tous les pays et territoires insulaires seraient en mesure d'adhérer à la convention de Canberra et de devenir ainsi membres à part entière de la Commission*". Cette demande débouche en 1979 sur un mandement permettant aux territoires pleinement autonomes (c'est le cas des Cook et de Niue) et librement associés à un pays indépendant de devenir membres de plein droit de la Commission (il estime aussi que le terme de membre "métropolitain" n'est plus de mise). A la même réunion, une proposition du représentant

(x) Fidji, les Samoa Occidentales et Tonga sont à l'origine de cette association qui vise à faciliter leurs exportations de bananes vers la Nouvelle Zélande. L'association s'est ensuite étendue à Niue, aux Cook, aux îles Gilbert (Kiribati) et Ellice (Tuvalu) et a englobé d'autres produits.

(xx) par une sorte d'effet boomerang, le SPEC, né du cantonnement de la *Commission du Pacifique Sud* dans un rôle technique, a été un des facteurs de son ouverture sur la politique régionale.

du *Forum du Pacifique Sud* entraîne la création d'un comité "chargé d'examiner l'acte constitutif du SPEC et de la convention de Canberra en vue de réduire au maximum le chevauchement des fonctions des deux organisations". Certains pays, de Mélanésie notamment, sont favorables à une fusion des deux organismes dans une *Single Regional Organisation (SRO)*. Les grandes puissances, tout en souhaitant éliminer les doubles emplois inutiles et coûteux, restent plutôt partisans du maintien de deux organisations séparées, l'une technique, l'autre plus politique. A l'arrière plan de certaines prises de position, semblent aussi se profiler une rivalité de caractère hégémonique entre la Mélanésie et la Polynésie, entre Fidji et la Papouasie Nouvelle-Guinée, ainsi que la crainte des plus petits pays, de Micronésie en particulier, de tomber sous une autre tutelle.

La 23ème Conférence de la CPS, qui se tient à Saipan, capitale des Mariannes du Nord, en octobre 1983, décide de donner à tous les gouvernements et administrations représentés le statut de membre à part entière, sur un pied de complète égalité. Un *Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA)* se substitue au Comité de planification et d'examen et au Comité des délégués des gouvernements membres et supprime les discriminations qui existaient entre ces deux instances de décision. Cette novation permet à 11 nouveaux territoires de devenir membres de plein droit de la Commission (x) et marque un tournant dans l'histoire de la CPS. Pour le correspondant de "30 Jours", mensuel de langue française édité à Nouméa, "elle révèle une évolution des mentalités où le refus de l'indépendance, comme dans le cas des territoires associés aux Etats-Unis, n'est plus synonyme d'immaturité politique, mais découle d'un choix politique respectable". Pour le correspondant à Saipan du mensuel de langue anglaise, "Pacific Islands Monthly", au contraire, ce poids accru des pays insulaires doit constituer

(x) Guam, les Mariannes du Nord, les îles Marshall, les Etats fédérés de Micronésie, la Nouvelle Calédonie, la République de Palau, Pitcairn, la Polynésie française, les Samoa américaines, Tokeláu, Wallis et Futuna.

pour les territoires encore dépendants "un moyen de pression approprié sur les dirigeants métropolitains en vue d'une plus grande autonomie sinon d'une indépendance totale" (x). Il n'en reste pas moins vrai que les pays métropolitains financent 92% du budget ordinaire de la CPS, l'ensemble des pays insulaires se partageant le reste. On peut aussi noter que l'esprit d'ouverture manifesté ne s'est pas étendu à la presse qui se trouvera exclue de certains débats de la 24ème Conférence à Nouméa en octobre 1984. L'éditorialiste du "Pacific Islands Monthly" y verra avec un mélange d'humour et d'amertume une atteinte à la "Pacific Way"

En matière économique, la CPS intervient surtout à la base, au niveau des villages, en raison de son caractère apolitique affirmé. Le Forum et le SPEC, à vocation plus politique, mettent, au contraire, l'accent sur une coopération économique régionale opérée au plus haut niveau. Au fur et à mesure de l'émancipation des territoires, les organisations internationales interviennent de façon croissante et les organismes de la région, dont l'action elle-même se renforce, leur servent de relais (xx). Jusqu'en 1970, la CPS collabore surtout avec l'OMS, l'OIT, la FAO et le PNUD. Elle participe, par exemple, à un programme quinquennal du PNUD sur les télécommunications, le tourisme, le commerce et les transports et elle intervient en 1970, aux côtés de la FAO, pour créer une *agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique (ADPIPS)* dont l'existence sera brève et controversée. En relation avec l'intensification de leur action, les organismes multina-

(x) cf. 30 Jours, novembre 1983, no 20, p.23.

Pacific Islands Monthly, december 1983, volume 54, no 12, p.11.

(xx) les agences multilatérales affichent généralement leurs préférences pour des projets régionaux conduits par des institutions supra-nationales, pour des raisons à la fois pratiques (économies d'échelle, manque de personnel spécialisé, crainte d'un détournement de fonds au profit d'intérêts nationaux) et philosophiques.

cf. CROCOMBE (R.), 1984 - Regional Cooperation, overcoming the counter-pulls. In : Foreign Forces in Pacific Politics, op.cité p.211.

tionaux allongent leur sigle et ouvrent des bureaux en Océanie. La *Commission économique et sociale pour l'Asie et l'Extrême Orient (CEAO)* devient en 1974 la *Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)*. A Suva, capitale de Fidji, s'installe une équipe de conseillers pour le développement des Nations Unies et s'ouvrent les bureaux du PNUD, de l'OIT, de la *Commonwealth Development Corporation (CDC)* et, un peu plus tard, ceux de la CEE.

L'attention internationale ne commence à s'orienter vers les problèmes particuliers des petits pays insulaires qu'à la fin des années soixante. Elle le fait de façon officielle en 1974, lorsqu'une commission d'experts est mise en place par la *Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)* pour "identifier et étudier les problèmes spécifiques des pays insulaires en voie de développement" et recommande une "étude de la viabilité des petits pays insulaires" (x). Outre les problèmes qui leur sont propres, ceux-ci ont de grandes difficultés à obtenir, à l'échelle réduite qui est la leur, les aides financières nécessaires à leur équipement. La *Banque Asiatique de Développement (BAD)*, institution internationale à laquelle appartiennent aujourd'hui 8 pays insulaires du Pacifique Sud, s'est efforcée d'adapter ses modalités d'intervention en ce sens. Le *Fonds Européen de Développement (FED)* s'y est employé récemment en mettant l'accent sur le financement de projets bien déterminés, de préférence à l'octroi de prêts à caractère général.

La coopération économique régionale est aussi le fait d'organisations non gouvernementales, à caractère souvent confessionnel, et elle peut résulter d'initiatives privées ou publiques de pays déterminés. En 1984, les chambres de commerce des pays de la zone se regroupent pour former la *Pacific Islands Association of Chambers of Commerce (PIACC)*, avec pour objectif de stimuler la coopération commerciale en-

(x) UNCTAD, 1974 - Developing Island Countries, Report of the panel of experts. United Nations, TD/B/443/Rev.1

tre les entreprises, en collaboration avec les gouvernements dont elles dépendent. Cette association est le fruit de rencontres du secteur privé qui se tiennent en marge des conférences annuelles de la CPS depuis 1982, date à laquelle le gouverneur des Samoa américaines avait organisé, parallèlement à la Conférence, un symposium d'hommes d'affaires sur le thème du Pacifique en l'an 2000, "*Pacific 2000*" (x).

D'autres initiatives voient le jour dans un cadre national, comme le *Pacific Islands Industrial Development Scheme (PIIDS)*, par lequel le gouvernement néo-zélandais s'efforce de développer l'industrie et l'emploi dans les pays insulaires membres du Forum grâce à une assistance appropriée à des projets de caractère autocentré, susceptibles de réduire la dépendance et de freiner l'émigration en direction des pays développés (xx). Dans le cadre de son programme d'aide, l'Australie a également mis sur pied un schéma d'aide financière permettant aux gouvernements insulaires de s'associer de façon plus équilibrée à des partenaires australiens dans des opérations de "joint venture".

2 - sur le plan social et culturel

En dehors d'actions spécifiques menées par la CPS depuis sa création : lutte contre les maladies véhiculées par les moustiques et autres insectes, recherches en matière de nutrition, stages de formation pratique, encouragement de services communautaires et apprentissage de techniques appropriées..., le développement de la coopération régionale s'opère simultanément dans le domaine social et culturel et peut être illustré par ses manifestations les plus marquantes et les

(x) à l'ouverture de la Conférence a été diffusé, retransmis par satellite, un message du président Ronald Reagan mettant l'accent sur le rôle important qu'est susceptible de jouer le secteur privé dans la croissance économique de la région.

cf. Bulletin de la CPS, octobre 1982, no 40, p.28.

(xx) en 4 ans, cette assistance a été chiffrée à 1,2 million de \$ néo-zélandais et a concerné 6 membres du Forum, porté sur 47 projets et créé 700 emplois nouveaux.

cf. FAIRBAIRN (T.), 1985 - *Island Economies, Studies from the South Pacific*. Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, p.86.

plus significatives.

a) l'Université du Pacifique Sud

Créée à l'instigation du Royaume Uni, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, l'*Université du Pacifique Sud* a été inaugurée en 1967 à Laucala Bay, dans la banlieue de Suva, sur l'emplacement d'une ancienne hydrobase de l'armée de l'air néo-zélandaise à Fidji. Elle n'est pas le premier établissement d'enseignement supérieur en Océanie puisque le *Territorial College* de Guam, créé en 1952, a formé plusieurs promotions d'étudiants avant d'accéder au statut d'université en 1968. C'est à cette date que s'est aussi constituée l'université de Papouasie Nouvelle-Guinée. Par ailleurs, Fidji dispose depuis 1961 d'une école de médecine qui est la lointaine héritière d'un centre de formation à la vaccination, créé en 1878. La caractéristique la plus remarquable de l'*Université du Pacifique Sud* est sa vocation à répondre aux besoins de pays différents (x). Ce régionalisme se retrouve dans son organe exécutif, le Conseil d'université, composé de représentants des pays qui lui apportent leur soutien, y compris le Royaume Uni, l'Australie, la Nouvelle Zélande et même les Etats Unis, avec un membre du comité de liaison outre-mer du Conseil américain de l'éducation. Le nombre des étudiants est passé de 167 en 1967 à près de 12.000 en 1982. Plus de 5.000 d'entre eux ne sont pas présents sur le campus de Laucala ou sur celui d'Alafua, aux Samoa Occidentales, après que l'université y ait absorbé en 1977 le collège d'agriculture tropicale. Une section particulière est, en effet, destinée aux étudiants de certains territoires dans l'incapacité de quitter leur pays pour venir y suivre les cours ; elle utilise une technique d'enseignement à distance qui fait appel à divers media (radio, télévision, audio et vidéo-cassettes) et au satellite américain de communication, ATS 1, de la NASA.

(x) ce sont les onze pays suivants : les îles Cook, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, les îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et les Samoa Occidentales, soit un domaine géographique trois fois grand comme l'Europe.

Sensible aux besoins ressentis et exprimés par les pays membres, l'université s'est enrichie d'instituts spécialisés (x). Mais, malgré le rayonnement qu'elle a su acquérir, elle n'échappe pas à une série de critiques, qui ne lui sont d'ailleurs pas spécifiques. L'intégration d'étudiants de nationalités diverses a du mal à se concrétiser et est difficile à mettre en oeuvre ; le prestige dont jouissent les étudiants tend à leur conférer une mentalité élitiste, ce qui a fait dire à Sir Albert Henry, l'ancien Premier Ministre des îles Cook : "*l'enseignement supérieur leur a donné une attitude supérieure. Ils ne peuvent plus s'adapter à la société traditionnelle et c'est pourquoi ils essaient d'en créer une qui leur convienne..*". Les frais de fonctionnement sont de plus en plus élevés et la situation financière de l'université est précaire. En 1982, son budget ordinaire s'est élevé à 8,5 millions de \$. 90% sont pris en charge par les Etats membres et le reste est financé par l'aide extérieure en provenance de l'UNESCO, du PNUD, du Commonwealth et de la CEE.

b) la Conférence des Eglises du Pacifique

Les organisations religieuses régionales jouent aussi un rôle éducatif de premier plan, lié à l'importance de la religion dans la vie insulaire depuis l'implantation des catholiques à Guam en 1668 et de la *London Missionary Society* d'obédience protestante, à Tahiti en 1797. Les plus importantes sont le Séminaire régional du Pacifique, le Collège théologique du Pacifique, respectivement catholique et protestant, le Fulton College des adventistes du 7ème jour, le noviciat des frères maristes, le Conseil anglican du Pacifique Sud, la Société de la bible dans le Pacifique Sud ou encore la Conférence des évêques

(x) Institut d'études sociales et administratives (1970), Institut d'Education (1976), Institut d'études du Pacifique (1976), Institut des ressources naturelles (1977), Institut des ressources marines (1978), Institut de recherche, d'expansion et d'apprentissage à l'agriculture (1981), Centre d'études appliquées au développement (1976) et Centre de développement rural (1981).

cf. Report 1984 - University of the South Pacific

du Pacifique (CEPAC). L'organisme le plus notable est la *Pacific Conference of Churches (PCC)* ou Conférence des églises du Pacifique, structure influente qui embrasse presque toutes les organisations chrétiennes de la région (x). Son point de départ remonte à une convention régionale de la jeunesse, organisée par le Conseil mondial de l'éducation chrétienne et l'Association des écoles du dimanche en 1959 à Fidji. Après un travail préparatoire de plusieurs années, son assemblée constitutive se tient en 1966 en Nouvelle Calédonie, à Lifou dans les îles Loyauté, et lui assigne pour principale mission de soutenir les églises locales, jusque là très isolées, et de faciliter leur coopération. Dans la même optique, elle fonde un Collège théologique régional à caractère oecuménique. Elle tient sa deuxième assemblée à Fidji en 1971 et se réunit ensuite tous les cinq ans dans un pays différent.

Ces rassemblements permettent l'approfondissement d'aspirations communes et témoignent d'une émancipation progressive des églises locales. Y sont traitées des questions spécifiques comme y sont débat-

(x) La Conférence des églises du Pacifique partage avec le Conseil régional chrétien des Caraïbes la particularité d'être parmi les premiers organismes oecuméniques régionaux à admettre, à part entière, les catholiques romains. Ceci a été facilité par l'Eglise de Rome qui, à travers la Congrégation pour l'évangélisation des peuples et le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, a encouragé les catholiques à agir de concert avec les autres chrétiens dans le Pacifique.

cf. FINAU (P.) and GARRETT (J.), 1983 - The Future of Religious Regionalism. In : Religious Cooperation in the Pacific Islands. Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, p.180

En 1982, les églises adhérentes étaient les suivantes : église de la province de Mélanésie, diocèse anglican de Polynésie, église du Christ du Vanuatu, église chrétienne des Cook, églises protestantes de Kiribati, de Nauru, ekalesia de Niue, église de la congrégation chrétienne de Samoa, église de Tuvalu, église évangélique de Nouvelle Calédonie, de Polynésie française, église méthodiste de Fidji, des Samoa, église wesleyenne de Tonga, église presbytérienne du Vanuatu, église unie du Christ de Ponape, des îles Marshall, de Papouasie Nouvelle-Guinée, des îles Salomon, conférence épiscopale du Pacifique incluant les archidiocèses de Suva, Nouméa, Papeete et les diocèses de Samoa, Tokelau, Rarotonga, Tarawa, Tonga, Port-Vila, Taiohae, Wallis et Futuna.

cf. Pacific Islands Yearbook, 1984, Sydney, p.33

tues les préoccupations d'ordre général des participants. En 1981, à Nuku'alofa aux Tonga, la quatrième Assemblée s'est donnée pour thème d'étude "les défis des années 80 et la mission des églises du Pacifique". Ont fait l'objet de discussions les questions nucléaires et l'environnement, la dépendance commerciale de l'extérieur, la décolonisation de la Nouvelle Calédonie, les dangers du tourisme, la mission des femmes et des jeunes face aux défis des années 80 et la nécessité d'un développement qui soit plus proche des aspirations culturelles, économiques et politiques des peuples. Comme l'a résumé un conférencier, *"Le développement, ce sont les gens (Development is people). Non pas des gens pour lesquels on fait des choses. Le développement veut dire que les gens feront des choses eux-mêmes"* (x).

c) le Festival des Arts du Pacifique

En octobre 1968, la 8ème Conférence de la CPS, réunie à Nouméa, lance l'idée d'un festival régional des arts. Cette initiative est elle aussi en rapport avec l'émancipation progressive des pays insulaires et leur souci d'affirmer leur identité et de mettre en valeur leur héritage culturel propre. Elle doit, en même temps, mettre en place un outil de cohésion sociale et être un facteur de développement économique, répondant aux attentes d'une clientèle touristique en rapide augmentation. Décidant de la tenue du premier festival à Fidji en 1972, les délégués de la 11ème Conférence veulent en faire une manifestation des cultures océaniques, sans intrusion de la culture occidentale. Dans un message radiodiffusé à ses concitoyens, le Premier Ministre Ratu Sir Kamisese Mara leur demande d'en assurer la réussite et leur précise que son objet *"est d'encourager l'art et la culture de tous les habitants de cette partie du monde, de les faire connaître et de montrer leur caractère original"*.

(x) cf. Conférence des Eglises du Pacifique - Rapport de la 4ème Assemblée (3-15 mai 1981), Nuku'alofa, Tonga. Suva, Lotu Pasifika Productions, 310 pages (traduction française).

Le festival rencontre un grand succès et réunit plus de 4.000 participants d'horizons divers. Il se tient ensuite tous les 4 ans dans un pays différent, à Rorotua en Nouvelle Zélande en 1976, à Port Moresby en Papouasie Nouvelle-Guinée en 1980, et à Papeete en 1985, les événements de Nouvelle Calédonie ayant rendu impossible sa tenue à Nouméa en décembre 1984. Conjuguant l'affirmation nationale et la participation régionale, il est l'occasion de rassemblements importants et son rayonnement dépasse les pays concernés. A Port Moresby, en 1980, il se transforme en une grande fête populaire et son thème, *Pacific Awareness* ou la prise de conscience du Pacifique, est librement interprété par les vingt pays participants et les diverses provinces du pays hôte.

Il se trouve aussi de plus en plus confronté aux problèmes que posent le coût de son organisation et celui du déplacement des délégations des pays membres, parfois composées de troupes de plusieurs dizaines de danseurs qui doivent parcourir des milliers de kilomètres. Le premier festival à Fidji coûte 200.000 \$'. Le suivant, en Nouvelle Zélande revient à trois fois plus cher. Le dernier en date, à Tahiti, regroupe un millier de participants et représente une dépense de l'ordre de 15 à 20 millions de dollars, sans compter la salle de spectacle polyvalente du Taaone, construite pour la circonstance en un temps record.

En plus des difficultés financières et techniques que pose sa mise sur pied dans de petits pays, il a été reproché au festival d'être une opération touristique ne répondant pas à sa vocation populaire présumée. Il est vrai que le souci des organisateurs d'amortir une partie de leurs frais les a parfois conduit à réserver l'accès des spectacles à ceux ayant pu s'acquitter de droits d'entrée relativement élevés. Mais l'actuel Secrétaire général de la CPS ne déclarait-il pas déjà, à l'occasion du premier festival : *"Soyons honnêtes. Le principal bénéfice du festival des arts sera pour le commerce du tourisme.. Ne prétendons pas que nous sommes en train de préserver notre culture - quel que soit le sens qu'on lui donne - à travers le festival des arts"* (x).

(x) cf. Kakamora Reporter, september 1971, no 19, p.3.

d) les Jeux du Pacifique Sud

C'est la CPS également qui a eu l'idée en 1959 d'organiser des jeux dans le Pacifique Sud, après qu'à sa 4ème Conférence à Rabaul, en Papouasie Nouvelle-Guinée, ait été mis l'accent sur le rôle positif du sport et des mouvements de jeunesse (x). Les premiers Jeux ont lieu en 1963 à Suva et 13 territoires se font représenter dans la capitale fidjienne. Ils se déroulent ensuite avec une périodicité de trois ans et, après Nouméa et Port Moresby, se tiennent en 1971 à Papeete où se trouvent réunis 1.500 athlètes au lieu de 600 au départ.

Nés du désir de promouvoir le sport comme moyen de développer des relations de bon voisinage entre pays, les Jeux du Pacifique ont un retentissement plus limité que le festival des arts. Il a été reproché à leurs fondateurs d'avoir voulu, dans un souci de reconnaissance internationale, les modeler sur les Jeux du Commonwealth et les Jeux Olympiques (xx) et d'avoir accordé une place prépondérante à des disciplines sportives surtout pratiquées en Occident. Les sports traditionnellement pratiqués dans les îles, comme le lancer d'adresse du javelot, le levé en force de blocs de pierre, la course de porteurs de fruits ou le concours de vitesse pour l'ouverture des noix de coco, n'y figurent pas et, paradoxalement, font, peu à peu, leur réapparition dans le cadre du festival des arts. Un autre grief, plus justifié peut-être, est qu'en flattant un individualisme exacerbé et un nationalisme ombrageux, les jeux risquent de produire des effets opposés à ceux qui

(x) cette philosophie a joué un grand rôle après le deuxième conflit mondial, les nations éprouvées par la guerre voulant prolonger l'élan de solidarité manifesté pendant les hostilités dans un sens plus constructeur et plus porteur d'épanouissement individuel et collectif.

(xx) cf. TAUSIE (V.), 1985 - Expression créative et sens d'une identité. In : Perspectives du Pacifique : problèmes et avenir des peuples insulaires. Port-Vila, Centre de l'université du Pacifique Sud au Vanuatu, p.108.

étaient recherchés au départ et de déboucher sur des rivalités à connotations politiques plus que sur un partage confraternel d'expériences voisines. Par contre, ils constituent pour les athlètes, qui n'en ont pas souvent l'occasion, une initiation à la compétition internationale. La périodicité des jeux est aujourd'hui de quatre ans et, tous les deux ans, se tiennent des mini-Jeux faisant appel à un nombre réduit de disciplines sportives.

e) les syndicats

Il est des domaines où la coopération régionale a du mal à se mettre en place et où son devenir reste aléatoire. C'est le cas en matière syndicale. Les rares pays insulaires à avoir des syndicats influents sont les plus vastes et ceux où existe une mentalité de type industriel relativement importante, Papouasie Nouvelle-Guinée, Nouvelle Calédonie, Fidji ou Salomon. Mais le militantisme y est souvent récupéré par une politique partisane et électoraliste. Les liaisons entre syndicats sont quasi-inexistantes et les liens régionaux effectifs sont entretenus isolément avec les centrales des puissances métropolitaines voisines. Dans la plupart des cas, ces relations tendent à s'effectuer à sens unique, en direction de l'Australie pour les pays mélanésiens, de la Nouvelle Zélande pour la Polynésie de langue anglaise et Fidji. Cette faiblesse d'ensemble s'explique par la vulnérabilité et la fragilité des économies insulaires et par leur dépendance de l'extérieur dans des domaines où, précisément, une ossature syndicale est le plus susceptible de se mettre en place : exploitations minières, transports, tourisme ou fonction publique. Elle place les organisations existantes dans une position d'infériorité par rapport à leurs homologues d'Etats voisins plus importants. A la fin des années soixante dix, une grève des syndicats néo-zélandais dirigée contre le navire "Enna G", de la Compagnie de navigation de Nauru, a coûté au gouvernement nauruan plus de 500.000 \$ et conduit au débauchage d'un équipage composé de ressortissants des Cook, de Fidji, de Kiribati, de Tonga et de Tuvalu. Plus récemment, les navires de la *Pacific Forum Line* se sont vus refuser la

possibilité de débarquer le sucre fidjien en Nouvelle Zélande par le syndicat des gens de mer néo-zélandais, hostile à la concurrence que pourraient leur faire des insulaires à bas niveau de salaire (x).

Cette faiblesse est illustrée encore par la difficulté à mettre sur pied un Forum des syndicats du Pacifique. L'idée en avait germé en 1980, lors de contacts informels pris à l'occasion de la Conférence sur un Pacifique non nucléaire qui s'est tenue en mai à Hawaï. Une première réunion est organisée à Nandi à la fin de l'année. Elle permet de préciser les buts et les principes d'action du futur Forum qui se veut indépendant des organisations syndicales existant à l'échelle internationale et souhaite jouer un rôle régional de coordonnateur en répondant aux préoccupations communes, en faveur d'un Pacifique non nucléaire par exemple. Mais, en dehors de syndicalistes venus d'Australie, de Nouvelle Zélande, d'Hawaï et du Japon, ne sont représentés à la réunion que cinq pays insulaires (Guam, Fidji, Kiribati, Nouvelle Calédonie et Vanuatu). Le communiqué final ne peut que suggérer une semaine d'action nationale en faveur d'un Pacifique non nucléaire et repousse la constitution du Forum à une prochaine conférence. Celle-ci se tient, quelques mois plus tard, à Port-Vila et ne débouche que sur un vague souhait de coopération renforcée. En dehors d'un arrière plan essentiellement politique, cette faible mobilisation découle peut-être plus fondamentalement du caractère inapproprié d'une structure centralisée, hiérarchisée, inspirée d'un modèle occidental vieillissant, dans un contexte éclaté à dominante rurale, où l'accent est mis sur l'obtention d'un consensus à base de compromis.

De façon plus prosaïque, le rôle limité des syndicats s'explique par la place restreinte faite à la contestation et à la revendication par des gouvernements soucieux d'asseoir leur autorité et de

(x) cf. Pacific Islands Monthly, June 1981, volume 52, no 6, p.47
cf. également Ron Crocombe : Regional Cooperation, overcoming the counter-pulls, op.cité p.202-206.

renforcer une indépendance nouvelle, encore largement formelle. La presse et, d'une manière générale, l'ensemble des moyens d'information ne sont pas dans une situation plus favorable. En découle un climat idéologique défavorable qui, remarque Ralph Premdas, tend à assimiler syndicalisme, socialisme et bouleversements sociaux (x). L'opinion d'un responsable du parti communiste australien est encore plus tranchée : *"L'impérialisme et ses marionnettes dans le Pacifique Sud ont développé une idéologie visant à perpétuer l'isolement culturel du Pacifique Sud par rapport au reste du Tiers Monde et par rapport au marxisme. Cette idéologie est celle de la prétendue "Voie Pacifique" ou "Voie Mélanésienne" qui s'appuie sur le "consensus", le refus de l'organisation en partis (sauf pour l'expression d'ambitions personnelles) et les traditions ecclésiastiques de la région. La "Voie Pacifique" livre les insulaires à l'exploitation, les empêche d'organiser une opposition et, au nom du "consensus", permet aux élites politiques indigènes rivales de rechercher leurs propres solutions souvent basées sur la corruption et la vénalité, sur des méthodes absolument étrangères au mode de vie traditionnel des peuples du Pacifique"* (xx).

C - LES DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE D'UNE VOIE PACIFIQUE

1 - gestation et émergence de la "Pacific Way"

Ratu Sir Kamisese Mara est le premier à employer le terme de "Pacific Way" dans le discours qu'il prononce en 1970 à l'Assemblée générale des Nations Unies où vient d'être admis Fidji. Il l'emploie de nouveau, l'année suivante, lors de la réunion exploratoire à l'origine du Forum, pour exprimer le désir des jeunes nations du Pacifique

(x) cf. TAHEUCHI (F.), 1985 - La presse du Pacifique Sud : en un combat douteux. Communication faite à la Conférence sur les Media dans le Pacifique, Suva, juin.

PREMDAS (R.), 1984 - Ideology - Pragmatism, identity and great power rivalry. In : Foreign Forces in Pacific Politics, op.cité p.226.

(xx) FRENEY (D.), 1979 - Le Pacifique Sud, chasse gardée de l'impérialisme. In : Les Nouvelles de Tahiti du 21 mai.

Sud de maintenir avec leurs anciennes métropoles, dont elles se sentent solidaires, des relations amicales et paisibles fondées sur la coopération et sur l'aide, en attendant que des relations commerciales plus équilibrées viennent relayer celle-ci (x).

Dans les années qui suivent, le terme connaît une grande fortune et fait l'objet de gloses en même temps qu'il devient une référence obligée pour les personnalités qui jouent un rôle de premier plan dans la vie politique, économique et sociale de la région. L'université et l'Association des sciences sociales du Pacifique Sud lui servent de caisse de résonance et s'attachent à approfondir le contenu de la notion comme à cerner le courant d'opinion qui la porte. Du 29 novembre au 3 décembre 1973, l'Association des sciences sociales organise à l'université de Suva un séminaire sur les aspects sociaux du développement dans le Pacifique Sud, qui rencontre un grand succès. Le compte-rendu de ces journées est d'abord publié dans la revue de l'Association, "Pacific Perspective", puis, face à la demande, est édité en 1975 sous forme d'un ouvrage intitulé "The Pacific Way". En introduction, le professeur Ron Crocombe, instigateur et animateur de ces rencontres, souligne qu'elle est moins un état ou une situation donnée qu'un processus en train de se faire (xx). Dans un autre article, il

(x) ". . . We emergent nations in the Pacific would like to maintain the friendly relations that have existed with our former guides and protectors, beyond independence and into the future. It may be that the operation of independence in this way - the Pacific Way - is what will distinguish us from other parts of world, where this has not always been so.. We realise we are part of the modern world, with all its economic sociological and political problems. And we realise in all humility that we cannot pursue the purposes of our leadership through our own cultures alone".

cf. INDER (S.), 1980 - The Pacific Islands : too late to go back to the village. op.cité p.9.

(xx) The Pacific Way, Social Issues in National Development, 1975 - Suva, South Pacific Social Sciences Association, 252 pages.

explore la signification du terme, commençant par sa "théologie", les croyances, valeurs et réponses psychologiques ou politiques qui en sont données, avant de poursuivre par sa "technologie", c'est à dire la conduite et l'activité qui semblent s'y raccorder (x). Il en ressort que la "Pacific Way", loin d'avoir un sens précis et univoque, a un contenu flexible. En établissant une cloison entre ce qui est propre au Pacifique et ce qui ne l'est pas, elle permet à de petites nations isolées de se protéger de l'extérieur, en rejetant le colonialisme et de se forger un schéma d'action commun, en proclamant leur droit à la différence. La fraternité, qu'elle invoque simultanément, est plus idéologique que réelle et s'applique davantage à une minorité dirigeante, coutumière des déplacements en avion, qu'à une majorité d'insulaires dont l'univers se réduit encore au village ou au district d'appartenance. La notion a d'ailleurs été forgée dans un petit nombre de pays insulaires, à dominante polynésienne et sous influence anglo-saxonne, dont l'élite est issue d'une chefferie héréditaire, de caractère aristocratique. Elle a un moindre retentissement dans les autres îles, notamment dans celles qui dépendent de la France ou des Etats-Unis. Dans la pratique, la "Pacific Way" s'illustre par une croyance en la vertu du dialogue et de la discussion et un esprit de tolérance qui découle peut-être autant de l'emprise de la chrétienté que d'un héritage traditionnel. Et l'auteur de conclure : *"trois petits mots ne changeront pas le monde du Pacifique, mais ils peuvent être un moyen d'accroître la confiance, de donner une direction et un élément nécessaire d'unité et ils peuvent aider à accomplir, à la fois un peu plus vite et un peu plus efficacement, quelques uns des buts que se sont assignés ses dirigeants"*.

2 - sa mise en question progressive

A la fin des années soixante dix, la notion perd une partie de son pouvoir mobilisateur et son contenu s'adapte aux circon-

(x) CROCOMBE (R.), 1975 - The Pacific Way, an emerging identity.
In : Pacific Perspective, volume 4 no 1

ces et à une conjoncture changeante. Avec l'accès à l'indépendance en 1975 de la Papouasie Nouvelle-Guinée, en 1978 des îles Salomon et en 1980 du Vanuatu, le centre de gravité de la région se déplace de la Polynésie vers la Mélanésie. Beaucoup plus étendus et peuplés, ces territoires regroupent plus des quatre cinquièmes des habitants et des terres émergées du Pacifique Sud. Partageant un même langage - le bichlamar, pidgin de souche anglo-franco-malaise - les mélanésiens tendent à affirmer leur identité et leur spécificité et à renforcer leurs liens. Le terme *wantok* (one talk), qui désignait autrefois les ressortissants d'une même tribu, s'applique désormais à tout l'espace mélanésien et, à travers l'affirmation d'une identité correspondante, marque une prise de distance à l'égard de la Polynésie. "*Les mélanésiens, au delà de leur attachement formel à la "Pacific Way", sont très conscients de cette différenciation .. et affirment une volonté de résistance aux choix occidentaux de société qui n'existe plus au même degré en Polynésie*" (x).

La Mélanésie tend aussi à devenir un haut lieu du débat idéologique dans le Pacifique et les modèles de développement et expériences faites dans les autres pays du Tiers Monde y sont passés au crible, dans la recherche d'une "*Melanesian Way*". L'annexion de l'Irian Jaya, partie occidentale de la Nouvelle-Guinée, par l'Indonésie en 1969 et le mouvement de résistance qui y a pris naissance, les circonstances difficiles dans lesquelles les Nouvelles Hébrides ont accédé à l'indépendance et les troubles de Nouvelle Calédonie ne peuvent qu'encourager une mise en question des pouvoirs coloniaux métropolitains qui risquent de se radicaliser avec la persistance des problèmes soulevés. De la même façon, la position modérée de Fidji se voit contestée. Le leadership qu'elle a exercé dans les années soixante dix l'est encore plus dans la mesure où elle semble avoir profité de façon disproportionnée

(x) CHESNEAUX (J.), 1981 - Peuples de Mélanésie face au modernisme, l'arme de la coutume contre les intempérances du progrès. In : Le Monde Diplomatique, septembre, p.20-21.

(xx) cf. CROCOMBE (R.), 1983 - The New South Pacific, op.cité p.150.

de son rôle de pôle régional. Plusieurs institutions à vocation et financement régionaux y sont devenues nationales. C'est le cas d'Air Pacifique, de l'Ecole de médecine, de l'Institut de technologie, du Collège des télécommunications ou de la direction effective de l'université du Pacifique Sud (x).

La baisse du pouvoir mobilisateur de la "*Pacific Way*" a peut-être été accélérée par le fait qu'à Fidji, comme aux Samoa ou Tonga, la structure du pouvoir s'appuie sur une chefferie traditionnelle héréditaire peu démocratique. En Mélanésie, à la différence de la Polynésie ou de la Micronésie, l'accent est plus volontiers mis sur les aspects égalitaires de la société. De ce fait, la "*Pacific Way*" a pu apparaître à certains insulaires comme une idéologie élitiste et comme une ruse employée par les dirigeants en place pour asseoir leurs privilèges.

On peut aussi voir un signe du rôle croissant joué par la Mélanésie dans la décision prise en 1984 par la *Banque asiatique de développement* d'installer son bureau régional à Port-Vila, capitale du Vanuatu. Quelques mois plus tard, c'est la *Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)* qui fusionne ses bureaux de Suva et de Nauru et ouvre un centre d'opérations à Port-Vila, dans le cadre du lancement d'un programme destiné à faire face aux besoins des Etats insulaires. Pour certains observateurs, il s'agit là d'une démarche des agences internationales de développement pour conserver dans l'orbite occidentale un pays considéré comme un des maillons les plus faibles du Pacifique Sud. Sur le plan culturel, c'est à Port-Vila que l'université du Pacifique Sud a installé en 1983 un centre d'étude des langues du Pacifique (xx) et c'est là que s'est tenue, l'année suivante, une conférence régionale sur "les langues du Pacifique et leur avenir".

(x) cf. CROCOMBE (R.), 1983 - *The New South Pacific*, op.cité p.150.

(xx) ce centre a commencé à publier en français des articles et des ouvrages sur les problèmes et les questions d'actualité dans la région.

La mise en exergue d'une "*Melanesian Way*" est peut-être, en définitive, davantage destinée à affirmer une spécificité mal reconnue et à élargir le contenu de la "*Pacific Way*" qu'à se substituer à elle. Sur le plan international, celle-ci reste la référence ultime. En mars 1980, les pays du Forum ont organisé à Honolulu un séminaire sur le thème du développement de la Voie Pacifique, *Development the Pacific Way*, où étaient invités tous les pays insulaires de la région, quel que soit leur statut politique, ainsi que des représentants des pays développés et des agences internationales de développement. Le but de la réunion était "*de rappeler au monde que les îles du Pacifique sont interdépendantes comme le reste de la communauté mondiale et qu'elles ont besoin que l'on identifie mieux leurs besoins et leurs problèmes de développement*". Pour cela, ont été rappelés les problèmes généraux et spécifiques liés à la petitesse et à l'isolement des îles, dont la solution implique une aide extérieure.

Comme le rappelle Francis Bugotu, l'actuel Secrétaire général de la CPS, la tâche est de "*définir un modèle qui servira nos intérêts et non pas un modèle occidental*". Comme il le déclare aussi, en ouvrant la Semaine du Pacifique à l'université de Suva en 1982, il s'agit de faire redescendre l'idéal de la "*Pacific Way*" dans la réalité océanienne qui englobe les mélanésiens, les micronésiens et les polynésiens (x).

(x) "*La "Pacific Way", ou vie à l'océanienne, est un idéal que l'on pouvait atteindre naguère dans les pays insulaires de cette région, lorsque la vie était faite pour être vécue. C'est maintenant une notion vague, sans rapport avec la réalité parce que nous voulons tous, semble-t-il, devenir des personnages.. J'estime donc que cet esprit de la "Pacific Way" doit être inculqué à nouveau de façon que le savoir donne naissance à la tolérance et à la liberté et non à la convoitise. La vie est certes faite pour être vécue, mais nous ne vivons pas seuls. Nous vivons dans le monde, au milieu de nos semblables, et nous méritons tous d'avoir une vie plus heureuse et plus riche. C'est pourquoi, dans notre univers à l'océanienne, les communautés et sociétés mélanésiennes, polynésiennes et micronésiennes s'aident mutuellement à vivre. Lorsque cela disparaît, nous devenons égoïstes et rapaces..*"
cf. La Dépêche de Tahiti du 22 octobre 1982, p.18.

3 - un avenir incertain

Manière d'affirmer l'unité de la région en respectant la diversité de ses membres, manière d'affirmer sa spécificité en se rattachant à ses anciens tuteurs et à l'ensemble de la communauté internationale, la "Pacific Way" désigne un objectif plus qu'une réalité et représente un mot d'ordre aussi souhaitable que difficile à mettre en oeuvre. Cela explique que son contenu même puisse être parfois enfermé dans les limites étroites d'une démarche réductionniste ou dilué dans une approche qui s'étend à l'ensemble des pays riverains du Pacifique.

a - vers un repli frileux ?

En dehors de leur esprit de solidarité, les nations insulaires partagent un individualisme hérité de leur isolement et de leur situation dispersée. Une fois franchi le cap de l'indépendance politique, elles se trouvent confrontées à des difficultés concrètes qu'elles vont tenter de résoudre à leur manière. La plupart ont une démographie et un taux d'urbanisation élevés et recourent de façon croissante à des biens importés, alors que leur économie de subsistance se restreint, sans un développement corrélatif d'autres secteurs d'activité. Les disparités qui les séparent les unes des autres, le poids des influences extérieures, l'augmentation régulière des aides et de leurs contreparties inévitables développent une sujétion des grandes puissances industrielles qui entrave la construction régionale (x). Comme l' a souligné John

(x) dans une présentation de l'environnement de la Nouvelle Calédonie, Jean François Dupon se livre à la constatation suivante : "*l'aide des agences internationales, celles des métropoles détournent ces pays des voies difficiles de l'intégration régionale et vont à l'encontre de la volonté d'indépendance économique. Les Etats extérieurs avec lesquels les îles du Pacifique du Sud ont eu ou continuent à avoir, à des titres divers, des relations privilégiées, ont déversé 450 millions de dollars sous forme d'aide ex. 1976*".

cf. DUPON (J.F.), 1981 In : Atlas de Nouvelle Calédonie. Nouméa, ORSTOM planche 53.

Connell, le processus d'indépendance s'est accompagné d'un processus de fragmentation et le retrait des puissances coloniales a créé un vide politique qui a favorisé des tentatives de sécession à Tuvalu comme en Papouasie Nouvelle-Guinée, aux Salomon comme au Vanuatu. Cela a eu pour résultat d'amplifier les problèmes antérieurs, de renforcer la dépendance et les inégalités et de rendre problématique une intégration régionale qui, si elle a pu prendre forme sur le plan culturel, n'a pu le faire sur le plan économique. Doutant que dans ce domaine des liens régionaux puissent se substituer aux liens verticaux entretenus avec les nations métropolitaines, il lui semble *"probable que la théorie de l'unité du Pacifique ne prendra pas le pas sur la réalité du développement dans la dépendance (x).*

Il est vrai que l'accès à l'autonomie ou à l'indépendance n'a pas réellement altéré les flux d'aide et que des relations privilégiées existent toujours entre les nations insulaires et leurs anciennes métropoles. Même lorsque l'utilisation de ces aides peut faire l'objet de négociations, il s'agit de relations bilatérales entre partenaires inégaux. Et, dans la mesure où elles ne transitent pas à travers un organisme neutre, fonds commun de développement régional, par exemple, dont la création avait été envisagée à la CPS, elles font obstacle à l'intégration régionale. L'intervention croissante d'organismes à caractère multilatéral revêt, à priori, un caractère plus impartial mais, en plus de sa gestion pesante et bureaucratique, l'aide administrée répond mal aux besoins spécifiques des petits pays insulaires et correspond moins à leur stratégie de développement qu'à celle préconisée par l'organisme prêteur. Ces griefs ont été développés à la Conférence d'Honolulu de mars 1980 (cf supra) par les représentants de Papouasie Nouvelle-Guinée et de Tonga. Le dernier a fait remarquer que pour les plus petits pays, *"les fonds disponibles pour la mise en oeuvre de projets jugés acceptables par les donateurs sont très souvent supérieurs aux*

(x) CONNELL (J.), 1982 - Indépendance, dépendance et fragmentation dans le Pacifique Sud. In : l'Espace géographique, no 4 p.252-258

sommes totales dépensées par ces gouvernements pour leurs activités courantes " et il conclut que "pour un certain nombre d'entre nous, nations de petite taille, l'assistance au développement sous forme de soutiens commerciaux et de quotas d'émigration peut avoir plus de valeur et plus de signification à long terme que l'aide que nous recevons actuellement" (x).

Au cours des dernières années, le bureau exécutif du Forum a été de plus en plus conduit à assurer la coordination de l'aide extérieure en provenance de la CEE ou des Nations Unies. Mais l'accroissement de ces aides, en donnant plus de moyens financiers aux pays concernés, a parfois permis au nationalisme de s'exprimer au détriment de la région. Au même titre que les compagnies aériennes (cf supra), les universités apparaissent comme un porte drapeau et un symbole flatteur pour une nation en train de se faire. Elles sont considérées comme le berceau de la modernité, du savoir et du développement. L'université du Pacifique Sud est la seule du monde à avoir encore un caractère plurinational, l'université de West Indies dans les Caraïbes n'ayant plus ce caractère que nominalement. Mais sa situation est à la fois compromise par une mainmise excessive du pays hôte sur sa direction et par le fait que plusieurs pays n'y envoient pas leurs étudiants (ceux des Cook, de Tokelau et de Niue vont généralement en Nouvelle Zélande et ceux de Nauru en Australie). Elle l'est aussi par la création d'établissements d'enseignement supérieur nationaux, la plupart du temps grâce à l'aide extérieure. Les îles Salomon ont créé en 1983 un collège d'enseignement supérieur, le *Solomon Islands College of Higher Education (SICHE)*, appelé à se transformer ultérieurement en université. Les Samoa Occidentales ont un projet d'université nationale qui absorbera probablement la *Iunivesite O Samoa*, créée il y a quelques années par le *Congregational Christian Council*, et reprendra le campus d'Alafua attribué à l'université du Pacifique Sud en 1977. Le royaume de Tonga, après la forma-

(x) cf. Pacific Islands Monthly, august 1980, p.14.

tion d'un embryon d'université, l'*Atenisi University*, s'oriente vers celle d'un collège regroupant différents programmes d'enseignement post-secondaire et Fidji projette de transformer et accroître le rôle de son institut de technologie (x). Les territoires français de Nouvelle Calédonie et de Polynésie ne sont pas en reste et, depuis quelques années, mettent en place des enseignements supérieurs. Une université tahitienne est même projetée. Toutes ces tendances ont poussé l'université du Pacifique Sud à se réformer pour mieux répondre aux besoins régionaux ; elles risquent simultanément de miner l'idéal régional dont elle était porteuse sur le plan culturel et politique.

On peut se demander s'il n'y a pas là l'amorce d'une cassure du consensus et celle d'un repli frileux sur eux-mêmes de pays qui, après l'embellie de l'indépendance politique, se trouvent confrontés à des difficultés économiques et sociales qu'aggravent la crise mondiale et la montée d'une opposition intérieure qui tend à faire craquer les structures traditionnelles et les valeurs sur lesquelles elles s'appuient. Cela semble le cas dans les pays de la région qui ont été les premiers à accéder à l'indépendance. Depuis un an, les Samoa Occidentales commencent le laborieux apprentissage de la vie démocratique et parlementaire et la hiérarchie des chefs coutumiers *Matai* est de plus en plus contestée par le nouveau parti de la protection des droits de l'homme, *the Human Rights Protection Party (HRPP)*. A Fidji, les syndicats viennent de déboucher sur la politique avec la création d'un parti d'opposition. Stuart Inder, ancien éditeur du *Pacific Islands Monthly* et observateur attentif de l'évolution régionale, écrivait en 1980 : " *La "Pacific Way" peut bien s'orienter en direction de coalitions plus nationales. Mais, quoiqu'il arrive, elle se développera à partir des racines qui se sont toujours trouvées dans le sol des îles*" (xx). La deuxième partie de son pronostic reste à vérifier.

(x) cf. *Pacific Islands Monthly*, december 1983, p.6
et *Pacific Perspective*, volume 12 no 1 - Options in University Education.

(xx) cf. *Pacific Islands Monthly*, August 1980, p.15

b) ou une ouverture illusoire ?

Parallèlement à la tendance qui tend à vider de son contenu la "Pacific Way" en réduisant son extension à un fragment du Pacifique Sud ou à chacun des pays qui en font partie, un mouvement inverse tend à l'étendre à l'ensemble du Pacifique et aux grandes puissances qui le bordent.

Depuis quelques années, les projecteurs de l'actualité se sont braqués vers cette région et nombre de commentateurs ou de stratèges pensent qu'elle est en train de devenir le nouvel axe et le nouveau centre du monde (x). Simultanément, se développe l'idée d'une communauté du Pacifique qui permettrait de renforcer la coopération des pays concernés. Déjà ancienne, cette idée a pris corps au début des années soixante dans l'empire du Soleil Levant. Soucieux de renaître de ses cendres et de se développer sans inquiéter les pays voisins auxquels il avait essayé d'imposer sa *sphère de co-prospérité de la grande Asie orientale*, le Japon craignit de se trouver isolé à la naissance de la Communauté économique européenne. Dès 1962, des économistes de l'université de Hitotsubashi étudient la possibilité d'une coopération économique régionale et l'un d'eux, Kioushi Kojima, suggère en 1965 la création d'une zone de libre échange, la *Pacific Free Trade Area (PAFTA)* dont feraient partie les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande et les pays du Sud-Est asiatique. Cette proposition

(x) cf. Institut du Pacifique, 1983 - Le Pacifique, nouveau centre du monde. Paris, Berger Levrault, 305 pages

ETRILLARD (G.) et SUREAU (F.), 1983 - A l'Est du monde. Paris, Fayard, 262 pages.

OSBORNE (M.), 1983 - La coopération économique dans le Bassin Pacifique. In : Revue Tiers Monde, tome XXIV no 96, octobre-décembre.

La Documentation Française, 1972 - Le Pacifique, zone stratégique. In : Problèmes Politiques et Sociaux, no 126, 40 pages.

La Documentation Française, 1984 - L'avenir du Pacifique. In : Problèmes Politiques et Sociaux, no 498, 36 pages.

n'aboutit pas mais des rencontres internationales régulières, les PAF-TAD, permettent aux représentants des gouvernements et des milieux d'affaires d'approfondir les problèmes que pose le renforcement de leur coopération. Parallèlement, des hommes d'affaires, des industriels et des financiers créent en 1967 le Conseil économique du Bassin du Pacifique, *Pacific Basin Economic Council (PBEC)*, tribune privée qui va accréditer l'idée d'une coopération régionale dans les milieux officiels. Dès sa constitution, le PBEC fonde la Compagnie privée d'investissement pour l'Asie, *Private Investment Company for Asia (PICA)*, qui, avec la Banque asiatique de développement, créée deux ans plus tard et bénéficiant comme elle d'un important soutien japonais, constituent deux maillons importants pour canaliser les flux financiers et les investissements vers le Pacifique.

A la fin des années soixante dix, l'idée de coopération régionale reçoit une nouvelle impulsion avec la conjugaison de plusieurs facteurs : crise en Occident, qui met en relief la poursuite de la croissance du Japon et l'émergence de nouveaux pays industriels (NPI) en Asie du Sud-Est, adhésion de la Grande Bretagne au Marché commun avec ses répercussions dans des pays du Commonwealth comme l'Australie ou la Nouvelle Zélande, fin de la guerre du Vietnam et accentuation du déficit commercial des Etats-Unis avec les pays du Pacifique Occidental, renforcement aussi de la puissance navale soviétique dans les eaux du Pacifique.. En 1978, sur une suggestion du sénateur John Glenn, le Congrès américain fait effectuer une étude sur l'opportunité de la création d'une zone économique dans le Pacifique. Est proposée la formation d'une organisation pour le commerce et le développement, *Organisation for Pacific Trade and Development (OPTAD)*, qui incluerait les pays déjà membres de l'OCDE (Australie, Canada, Etats Unis, Japon et Nouvelle Zélande) ou de l'ANSEA (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et comporterait des dispositions particulières pour les nations insulaires du Pacifique Sud. Favorable au projet, le Premier Ministre japonais, Masayoshi Ohira, le fait approfondir en 1979 par un groupe de travail placé sous la direction du Dr Saburo Okita, directeur du Centre japonais de recherches économiques. Celui-ci est ensuite nom-

mé chef de la diplomatie nipponne, ce qui est interprété comme un signe de l'importance accordée à la question. Il accompagne en 1980 le Premier Ministre dans une tournée qui les conduit en Papouasie Nouvelle-Guinée, en Nouvelle Zélande et en Australie. Le Premier Ministre australien, Malcolm Fraser, se montre intéressé et, à l'issue de la rencontre, un communiqué commun des deux dirigeants souligne qu'ils sont "d'accord pour considérer que le concept de coopération dans le bassin du Pacifique, *"the Pacific Basin Cooperation Concept"*, représente un objectif à long terme particulièrement intéressant et expriment leur intention de l'explorer plus avant, sur la base d'un large consensus régional". Un séminaire sur le sujet se tient en septembre 1980 à l'université nationale australienne de Canberra. Un autre a lieu à la même période dans le Colorado, sous les auspices de l'ASPEN Institute et du Humphrey Institute for Public Affairs. De ces séminaires comme des conférences sur la coopération économique dans le bassin du Pacifique, qui se tiennent en 1982 en Thaïlande et en 1983 en Indonésie, il ressort qu'une Communauté du Pacifique, séduisante dans son principe, reste vague, prématurée et quelque peu ambiguë dans son contenu.

L'extension même du Pacifique au tiers du globe, le nombre et la variété des pays qui s'y trouvent ou le bordent font d'une communauté éventuelle une entité dépourvue de véritable signification et ne peuvent conduire qu'à des formules de coopération relativement floues. On imagine mal aujourd'hui la Chine s'alliant avec l'URSS et la Corée du Nord avec la Corée du Sud (x). Les perspectives séduisantes qu'y trouvent Washington ou Tokyo ne trouvent que des échos mitigés dans

(x) *"..Le slogan "Le Pacifique, centre du monde" qui affirme que la moitié de la population du monde et une part encore plus importante de son activité économique gravitent autour de cet océan, repose en vérité sur une série d'artifices statistiques : ceux-ci consistent surtout à imputer à une aire Pacifique la totalité des effectifs de population et des valeurs de PNB des nombreux Etats qui ont une côte sur cet océan, sans tenir compte du fait que la plus grande partie des habitants et de l'activité économique de l'URSS comme des Etats Unis se trouve en fait à des milliers de kilomètres de ses côtes.."*

cf. LACOSTE (Y.), 1985 - Editorial : ces îles où l'on parle français.
In : Revue Hérodote, 2ème-3ème trimestre, p.18

les pays de l'ANSEA, soucieux de se ménager la sympathie des pays du Tiers Monde. Préoccupés de consolider leur propre organisation, ils craignent de la voir se diluer dans une organisation plus vaste, dominée par les deux plus grandes puissances industrielles du monde. Cette crainte est partagée par les micro-Etats du Pacifique Sud qui, considérés comme négligeables, risquent de ne disposer que d'un strapontin dans un ensemble conçu sans eux, où ils pourront malaisément faire entendre leur voix et participer à la formation d'un consensus qui leur est cher.

Difficile à concrétiser, le concept de coopération dans le Bassin du Pacifique connaît après 1980 un reflux. Le plan de développement des îles lancé récemment par l'East West Center d'Hawaï semble vouloir y pallier et débouche en 1984 sur la première Conférence des îles du Pacifique qui en réunit tous les pays riverains. Le mérite du concept est d'avoir attiré l'attention sur le Pacifique et l'expansion qui caractérise cette zone et d'avoir souligné l'intérêt stratégique croissant qu'elle présente sur les plans politique et économique. Mais, en même temps que les petites nations insulaires sortent de leur isolement et de leur anonymat, leur intégration aux courants d'échanges mondiaux s'accélère et leur situation de dépendance se creuse. Les centres et instances de décision se multiplient et une aide financière accrue tend à se substituer à une prise en mains - nécessairement plus austère - de leurs propres destinées par les responsables locaux. Cette évolution risque de rendre encore plus difficile le nécessaire effort de construction et de cohésion régionales.

TABLE DES MATIERES :

LE DEVELOPPEMENT REGIONAL EN QUESTION

: UNE VOIE PACIFIQUE POUR LE PACIFIQUE SUD ?

A - l'atténuation des clivages coloniaux et la réduction de l'isolement

- 1 - le processus de décolonisation et l'accès à l'indépendance
- 2 - le développement des moyens de communication et de liaison
 - a - l'essor spectaculaire des transports aériens
 - b - la progression laborieuse des transports maritimes
 - c - l'extension et la modernisation des télécommunications

B - le développement de la coopération régionale

- 1 - sur le plan politique et économique
 - a - la Commission et le Forum du Pacifique Sud
 - b - les organisations internationales
- 2 - sur le plan social et culturel
 - a - l'université du Pacifique Sud
 - b - la Conférence des Eglises du Pacifique
 - c - le Festival des arts du Pacifique
 - d - les Jeux du Pacifique Sud
 - e - les syndicats

C - les difficultés d'une "Voie Pacifique"

- 1 - gestation et émergence de la "Pacific Way"
- 2 - une mise en question progressive
- 3 - un avenir incertain
 - a - vers un repli frileux ?
 - b - ou une ouverture illusoire ?

TABLEAU DES ETATS ET TERRITOIRES DU PACIFIQUE SUD EN 1980

Etats ou Territoires	date indépendance ou autonomie ou pays de rattachement	superficie (km ²)	population (000)	PNB/habitant (francs français) (2)
<u>1) Etats :</u>				
Samoa occidentales	1962	2.935	156	(2.000)
Nauru	1968	21	7	...
Tonga	1970	699	97	2.430
Fidji	1970	18.272	634	8.505
Papouasie Nouvelle Guinée	1975	462.243	2.996	3.790
Salomon	1978	27.556	225	2.720
Tuvalu	1978	26	7	3.060
Kiribati	1979	690	59	1.895
Vanuatu	1980	11.880	117	1.850
<u>2) Territoires autonomes :</u>				
Cook	1965 (N.Z.)	240	18	5.685
Niue	1974 (N.Z.)	259	3	4.960
<u>3) autres territoires :</u>				
Guam	U.S.A.	541	106	33.925
Nouvelle Calédonie	France	19.103	139	35.670
Polynésie française	France	3.625	148	32.560
Samoa américaines	U.S.A.	197	32	18.760
Tokelau	N.Z.	10	2	2.965
T.T.I.P. (1)	U.S.A.	1.361	116	4.520
Wallis et Futuna	France	255	11	5.590

source : Commission du Pacifique Sud, 1983 - Les économies du Pacifique Sud en 1980 - Nouméa, 36 pages.

(1) Territoires sous Tutelle des Iles du Pacifique

(2) World Bank Atlas, 1983

(N.Z. = Nouvelle Zélande)

TABLEAU DES ETATS ET TERRITOIRES DU PACIFIQUE SUD EN 1980

Etats ou Territoires	dépenses Etat par habitant (francs français)	aide officielle par habitant (francs fr.)	taux couverture importations par exportations (%)	principal fournisseur	
				en % des importations	pays d' origine
<u>1) Etats :</u>					
Samoa occidentales	1.394 (78)	653	28	32	N.Zélande
Nauru	515	90	Australie
Tonga	663	649	24	31	Australie
Fidji	2.473	227	67	31	Australie
Papouasie Nouvelle Guinée	1.229	460	101	41	Australie
Salomon	1.021	663	99	31	Australie
Tuvalu	1.224 (79)	2.773	3	47	Australie
Kiribati	1.205	1.389	14	58	Australie
Vanuatu	2.154 (78)	1.573	50	26	Australie
<u>2) Territoires autonomes :</u>					
Cook	3.828	2.517	18	62	N.Zélande
Niue	6.060	4.695	9	81	N.Zélande
<u>3) autres territoires :</u>					
Guam	8.514 (79)	3.828	11	32	U.S.A.
Nouvelle Calédonie	10.416	5.973	88	34	France
Polynésie française	13.518	4.569	6	48	France
Samoa américaines	7.942	5.281	134	81	U.S.A.
Tokelau	5.818	5.145	13	91	Région
T.T.I.P. (1)	3.204 (77)	5.329	(50)	35	U.S.A.
Wallis et Futuna	5.067	3.272	0	..	France

source : Commission du Pacifique Sud, 1983 - Les économies du Pacifique Sud en 1980 - Nouméa, 36 pages.

(1) Territoires sous Tutelle des Iles du Pacifique

ABBREVIATIONS ET SIGLES UTILISES :

ACP	: Afrique, Caraïbes, Pacifique
ADPIPS	: Agence de développement des pêches dans le Pacifique Sud
ANSEA	: Association des nations du Sud Est asiatique
ASEAN	: Association of South East Asia Nations
ASPA	: Association of South Pacific Airlines
BAD	: Banque asiatique de développement
BEI	: Banque européenne d'investissement
CDC	: Commonwealth Development Corporation
CEAO	: Commission économique et sociale pour l'extrême Orient
CEE	: Communauté économique européenne
CEPAC	: Conférence des évêques du Pacifique
CESAP	: Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	: Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CPS	: Commission du Pacifique Sud
CRGA	: Comité des représentants des gouvernements et administrations
FAO	: Food and Agricultural Organisation
FED	: Fonds européen de développement
FFA	: Forum Fisheries Agency
HRPP	: Human Rights Protection Party
INTELSAT	: International Telecommunication Satellite
NASA	: National Aeronautics and Space Administration
NPI	: nouveaux pays industriels
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONU	: Organisation des Nations Unies
OIT	: Organisation internationale du travail
OPTAD	: Organisation for Pacific Trade and Development
PAFTA	: Pacific Free Trade Area
PBEC	: Pacific Basin Economic Council
PCC	: Pacific Conference of Churches
PFL	: Pacific Forum Line
PIACC	: Pacific Islands Association of Chambers of Commerce

PICA : Private Investment Company for Asia
PIDP : Pacific Islands Development Programme
PIIDS : Pacific Islands Industrial Development Scheme
PIM : Pacific Islands Monthly
PIPA : Pacific Islands Producers Association
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement
SICHE : Solomon Islands College of Higher Education
SPARTECA : South Pacific Regional Trade and Economic Cooperation Agreement
SPEC : South Pacific Bureau of Economic Cooperation
SRO : Single Regional Organisation
TTIP : Territoires sous tutelle des îles du Pacifique
TOM : Territoires d'outre mer
UIT : Union internationale des télécommunications
UNCTAD : United Nations Conference for Trade and Development
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
USP : University of the South Pacific
USPNET : University of the South Pacific Network (Satellite Communication Project).

Centre ORSTOM de Tahiti
BP 529 . Papeete.

Copyright 1985 ©